

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

Tél.: 05 37 66 52 52 (LG)
Fax : 05 37 66 52 00
E-mail : cdgcapital@cdgcapital.ma

Visitez notre site internet
www.cdgcapital.ma

Sommaire

01. Rapport de gestion 2023

02. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 2023

03. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux 2023

04. Rapport spécial des commissaires aux comptes 2023

05. Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2023

06. Rapport ESG 2023

Profil



CDG Capital, une filiale à 100% de la Caisse de Dépôt et Gestion, a été créée en 2006 dans le but de regrouper toutes les lignes métiers dédiées aux marchés financiers au sein du Groupe CDG. À l'origine, sa mission consistait à jouer un rôle actif dans le développement des marchés financiers et à contribuer à l'établissement de bonnes pratiques dans la gestion de l'épargne nationale.

Aujourd'hui, face à un contexte national marqué par une dynamique de croissance soutenue, CDG Capital a repensé son modèle économique en soutien aux grandes stratégies publiques pour se transformer en BANQUE DES INSTITUTIONNELS.

Notre rôle principal est de transformer l'épargne mobilisée auprès des institutions financières, en investissement long terme afin d'accompagner les stratégies publiques dans la concrétisation des projets structurants ayant un impact socio-économique positif pour la nation.

Nos filiales



CDG Capital Gestion spécialisé en Gestion collective

CDG Capital Bourse spécialisé en Inter médiation Boursière

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2023

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément à la loi et aux statuts à l'effet de vous rendre compte de l'activité de CDG CAPITAL au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice social et diverses autres résolutions.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents prévus par les textes en vigueur vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais impartis.

1. Activité : faits marquants de l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par des réalisations satisfaisantes en dépit d'un contexte de marché contrasté.

1.1 Pôle Marchés

Le Pôle Marchés accompagne le développement des marchés des capitaux sur l'ensemble de la chaîne.

Global Markets

L'activité taux affiche des réalisations en ligne avec un marché en convalescence, après un début d'année impacté par l'envolée des taux obligataires et monétaires. Une gestion prudente du risque de taux a permis de limiter l'incidence du choc de taux de début d'année sur les portefeuilles titres de la banque.

Premier placeur de dette privée sur la place avec une part de marché de 32%, CDG Capital a réussi l'accompagnement et le placement de plusieurs émissions obligataires de la sphère privée et publique, comprenant des opérations innovantes comme la première émission du « FT Auto Mobility », un fonds de titrisation à émissions multiples dédié à l'acquisition de créances de prêts et de locations avec option d'achat (LOA) distribués par SOFAC.

Services Bancaires et Financiers

L'encours des actifs en conservation progresse de 5,4% à MAD 523 milliards à fin décembre 2023. Cette évolution intègre la domiciliation de deux nouveaux fonds OPCl pour MAD 13 milliards, confirmant la montée en charge de cette activité dont l'encours domicilié s'est accru ainsi de 31% à MAD 55 milliards au 31 décembre 2023.

Pour sa part, l'activité services aux émetteurs a assuré la centralisation de nouvelles émissions obligataires totalisant près de MAD 17 milliards pour un encours global centralisé de MAD 47,6 milliards.

1.2 Pôle Conseil et Financement

CDG Capital continue à accompagner les clients corporate et institutionnels dans leurs initiatives stratégiques et financières.

En 2023, CDG Capital s'est distinguée par la clôture de mandats de conseil innovants et à fort impact. En particulier, elle a participé à la structuration et l'exécution d'une émission obligataire subordonnée perpétuelle de MAD 5 milliards pour le compte de l'OCP, et poursuivi l'accompagnement de l'ONCF dans la réforme ferroviaire et du Contrat Programme. Elle a réalisé au profit de la Caisse des dépôts et consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) la structuration et la mise en place d'une filiale en charge de l'investissement en Private Equity.

En matière de financement, CDG Capital agissant en tant que chef de file d'un consortium bancaire a réalisé la 1^{ère} opération de financement syndiqué d'un marché public relatif au raccordement d'eau du bassin de Sebou au bassin du Bouregreg.

1.3 Pôle Investissement

Le Pôle Investissement a pour vocation d'assurer une gestion pour le compte de tiers en proposant aux investisseurs des solutions d'investissement sur les différentes classes d'actifs.

L'année 2023 a été marquée par une bonne orientation de l'activité gestion sous mandat, portée par la surperformance des fonds gérés. L'encours des actifs sous gestion s'est renforcé de 7,9% à MAD 216 milliards à fin décembre 2023.

1.4 Filiales

CDG Capital Gestion

L'activité de gestion d'OPCVM a été marquée en 2023 par l'élargissement de la gamme suite au lancement des fonds « FCP CKG IDIKHAR » et « FCP CKG GARANTI », ainsi que l'attribution de deux fonds dédiés au FSEC (Fonds de Solidarité contre les Evénements Catastrophiques).

En termes de distinctions, l'agence de notation Fitch Ratings a renouvelé sa note nationale Asset Manager 'Excellent (mar)' avec perspective stable, meilleure note attribuable par l'agence et qui reflète la grande stabilité des processus d'investissement et de risques, la profondeur des ressources d'investissement et la qualité des projets de transformation au service de la clientèle.

La société de gestion s'est vu attribuée 12 trophées lors des Refinitiv Lipper Mena Markets Fund Awards 2023, pour la solidité et la régularité des performances des fonds gérés réalisées par les fonds « CDG Multigestion », « CDG Izdihar » et « CIH Epargne ».

CDG Capital Bourse

CDG Capital Bourse a participé, en tant que Co-chef de file du syndicat de placement, à l'opération d'introduction en bourse de CFG Bank. Elle a également assuré l'accompagnement et la structuration d'une transaction portant sur 3% du capital objet de la cession de la participation de WILMAR dans le capital de COSUMAR.

CDG Capital Bourse a, par ailleurs, accompagné l'enregistrement de l'OPA obligatoire initiée par Holmarcom Finance Company agissant de concert avec Atlanta Sanad sur la valeur Crédit du Maroc «CDM», et participé à l'Offre Publique d'Achat Obligatoire (OPA) visant les actions de la société TIMAR par FINANCIERE CLASQUIN EUROMED.

2. Présentation des comptes annuels

CDG Capital clôt l'exercice 2023 sur de bonnes réalisations financières et commerciales, malgré un début d'année impacté par l'envolée des taux obligataires et monétaires.

2.1 Chiffres clés au 31 décembre 2023

En social, le Produit Net Bancaire (PNB) progresse globalement de 2% à MAD 270,1 millions, porté par la bonne tenue des activités génératrices de commissions et d'une dynamique favorable des crédits à la clientèle.

Le Résultat Net s'apprécie de 4,6% à MAD 32,7 millions, tenant compte :

- d'une évolution de 10,5% des charges générales d'exploitation à MAD 218,6 millions, en ligne avec l'orientation budgétaire ;
- et des dotations aux provisions nettes des reprises de MAD 11,9 millions, dont MAD 22 millions à titre de provision pour risques généraux, confirmant la position prudente et anticipative de la banque en matière de gestion des risques.

Les emplois clientèle s'apprécie de 18% à MAD 2,1 milliards, tandis que les actifs sous gestion et les actifs en conservation se renforcent respectivement de 7,9% à MAD 216 milliards et de 5,4% à MAD 523 milliards à fin décembre 2023.

L'endettement financier de la banque, constitué majoritairement d'instruments du marché monétaire, s'établi à MAD 9,6 milliards, stable comparativement à l'exercice précédent.

En matière d'investissement, CDG Capital a engagé un montant global de MAD 45,7 millions, destiné pour l'essentiel aux évolutions informatiques.

CDG Capital affiche une assise financière solide à fin décembre 2023, avec un ratio de solvabilité global de 14,4%, au-dessus de l'exigence réglementaire fixée à 12%, et un ratio de liquidité à court terme (LCR) qui s'établit à un niveau élevé de 196%.

En consolidé, l'année 2023 a été marquée par des revenus quasi-stables, avec un PNB de MAD 332 millions contre MAD 346 millions en 2022.

Le Résultat Net consolidé s'élève à MAD 50,7 millions, tenant compte d'une évolution de 4,7% des charges générales d'exploitation à MAD 261 millions, dotations aux amortissements comprises, et d'un coût du risque négatif de MAD 10 millions.

Sont annexés à ce rapport de gestion les états financiers sociaux et consolidés de CDG Capital au titre de l'année 2023.

2.2 Echancier du solde des dettes fournisseurs (comptes sociaux) :

En application des dispositions de la loi 32-10 relative aux délais de paiement complétant la loi n°15-95 formant Code de Commerce, la décomposition par échéance des dettes à l'égard des fournisseurs se présente comme suit (montants en milliers de dirhams) :

Date d'arrêté	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
	A+B+C+D+E	(A)	(B) Dettes échues de moins 30 jours	(C) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(D) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(E) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	245	245				
31/12/2022	835	835				

3. Perspectives d'avenir

CDG Capital continue de développer ses activités et le marché financier dans lequel elle évolue. Pour cela, CDG Capital repose sur six éléments qui reflètent sa mission :

- 1) Clients : Satisfaire les clients est la principale préoccupation de CDG Capital ;
- 2) Performance Financière : Les résultats financiers doivent être à la hauteur des attentes des actionnaires de CDG Capital ;
- 3) Capital Humain : Cultiver l'excellence des collaborateurs de CDG Capital ;
- 4) Plateforme Opérationnelle : La plateforme de CDG Capital est constamment améliorée la rendant plus robuste et fluide pour permettre le bon fonctionnement de l'activité ;
- 5) Gestion de Risque : Au-delà de la prudence, notre approche risque nous permet de maximiser notre rendement et celui de nos clients pour le niveau de risque accepté ;
- 6) Innovation : L'innovation permet à CDG Capital de se démarquer de la compétition en offrant des solutions sur mesure pour les clients, et ainsi encourager le développement du marché financier Marocain.

Le management de CDG Capital reste à l'écoute des besoins de l'organisation en allouant les moyens nécessaires, tant bien humains que matériels pour permettre à la Banque d'atteindre ses ambitions.

4. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes sociaux de CDG CAPITAL font ressortir un bénéfice net de MAD 32 718 378,01 que le Conseil d'Administration propose d'affecter comme suit :

Bénéfice de l'exercice	32 718 378,01
Réserve légale	(1 635 918,90)
Nouveau solde à répartir	31 082 459,11
Report à nouveau des exercices antérieurs	29 770 382,49
Bénéfice distribuable	60 852 841,60
Dividendes à distribuer	(32 550 000,00)
Réserve facultative	-
Report à nouveau	28 302 841,60

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Khalid SAFIR

Président

Annexe : Mandats sociaux exercés au 31 décembre 2023

1. Monsieur Khalid SAFIR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH Bank	Conseil d'administration	Membre
Crédit Agricole de Maroc	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Bank Of Africa (BOA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Al Barid Bank (ABB)	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
Société Centrale De Réassurance (SCR)	Conseil d'administration	Président
Casablanca Finance City Authority (CFCA)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Barid Al Maghrib (BAM)	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Président
CDG Invest	Conseil d'administration	Président
Medi Telecom (Orange)	Conseil d'administration	Membre
Fonds Marocain de Placement (FMP)	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Président
Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)	Conseil d'administration	Vice-Président
Université Internationale de Rabat (UIR)	Conseil d'administration	Membre
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Président
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Président
Tanger Med Special Agency (TMSA)	Conseil de surveillance	Membre
CDG Développement	Conseil de surveillance	Président
CGI	Conseil d'administration	Président
SONADAC	Conseil d'administration	Vice-Président
AUDA	Conseil d'administration	Président
SAZ	Conseil d'administration	Président
Société de Développement de Saidia (SDS)	Conseil d'administration	Président
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout (SAPST)	Conseil d'administration	Président
Al Akhawayn University (AUI)	Conseil des administrateurs (Board of Trustees)	Membre
Al Omrane	Conseil de surveillance	Membre
Université Euro-Méditerranéenne de Fès	Conseil d'administration	Membre
GPBM	Conseil d'administration	Membre

2. Madame Latifa ECHIHABI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
FINEA	Conseil d'administration	Président
AJARINVEST	Conseil d'administration	Président
CDG Capital	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Membre
CDG Développement	Conseil de surveillance	Membre
MEDZ	Conseil de surveillance	Membre
LafargeHolcim	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
SAZ	Conseil d'administration	Membre
FUIR	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
UIR	Conseil d'administration	Membre
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Représentant permanent AJARINVEST
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Membre

3. Monsieur Hamid TAWFIKI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
CIH	Conseil d'administration	Membre
SBVC	Conseil d'administration	Membre
Umnia Bank	Conseil de surveillance	Représentant permanent CDG
SCR	Conseil d'administration	Membre
CDG Capital	Conseil d'administration	Membre
CDG Invest	Conseil d'administration	Membre
FEC	Conseil d'administration	Membre
Maghreb Titrisation	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Atlanta Sanad	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
MCM	Conseil d'administration	Président
MCM	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
FONDATION CDG	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
FONDATION AHLY	Conseil d'administration	Membre

4. Monsieur Mohamed SULAIMANI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Société de Gestion de la Loterie Nationale (SGLN)	-	Directeur Général
LOR	Conseil d'administration	Président Directeur Général
Société Centrale De Réassurance (SCR)	Conseil d'administration	Membre
CDG Capital	Conseil d'administration	Membre
MADAEF	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Société de Développement de Saidia (SDS)	Conseil d'administration	Membre
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout (SAPST)	Conseil d'administration	Membre
CDG Développement	Conseil d'administration	Membre
Compagnie Générale Immobilière (CGI)	Conseil d'administration	Membre
Société d'Aménagement de Zenata (SAZ)	Conseil d'administration	Membre
Agence d'Urbanisation et de Développement de Anfa (AUDA)	Conseil d'administration	Membre
CDG INVEST	Conseil d'administration	Membre
Fondation CDG	Conseil d'administration	Représentant permanent SGLN

5. Madame Khaoula LACHGUAR

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
UIR	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Capital	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
CDG Invest	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Celullose du Maroc	Conseil d'administration	Représentant permanent CDG
Eucaforest	Conseil d'administration	Membre
Aiglemer	Conseil d'administration	Membre
AL MANAR	Conseil d'administration	Membre

6. Monsieur Nouaman AL AISSAMI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Fonds de Solidarité contre les Catastrophes naturelles	Conseil d'administration	Membre
Africa 50	Conseil d'administration	Membre
CDG CAPITAL	Conseil d'administration	Membre

7. Monsieur Mohamed EL BABSIRI

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
Natixis Funding	Direction générale	Directeur général délégué
CDG CAPITAL	Conseil d'administration	Membre

8. Monsieur Thierry Jean-Philippe SCIARD (administrateur indépendant)

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
VTB Capital Plc	Conseil d'administration	Membre Indépendant
VTB Holdco	Conseil d'administration	Membre Indépendant
CDG CAPITAL	Conseil d'administration	Membre Indépendant

9. Madame Ghislane GUEDIRA BENNOUNA (administrateur indépendant)

Sociétés	Instances de Gouvernance	Qualité
RISMA	Conseil d'administration	Membre Indépendant
CDG CAPITAL	Conseil d'administration	Membre Indépendant

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2023

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CDG Capital et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 195 262 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 50 746 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Réponse d'audit
Évaluation des instruments financiers classés en niveau 2	
Comme indiqué au niveau des notes annexes 5.1.2 et 5.1.3 aux comptes consolidés, les instruments financiers classés en niveau 2 s'élèvent à 10 251 769 KMAD au 31 décembre 2023.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du Groupe et des contrôles clés relatifs à l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2.
L'estimation de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminée selon les principes décrits au niveau de la note 3.1 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.	Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance autour des modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Tester par sondage l'évaluation des instruments financiers classés en niveau 2 ; - Examiner les informations relatives à l'évaluation des instruments financiers présentées au niveau des annexes aux comptes consolidés.
Nous avons considéré que l'évaluation de ces instruments financiers constitue un point clé de l'audit, ces instruments financiers étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation en date de clôture.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT


Sakina Bensouda-Korachi
Associée

COOPERS AUDIT MAROC S.A


Abdellah Laghachoui
Associé

NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 : REFERENTIELS APPLICABLES

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe CDG Capital sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS). Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations lorsque l'application en 2023 est optionnelle.

BASES DE PRESENTATION

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

NOTE 2 : PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de CDG Capital sont établis à partir des comptes individuels de CDG Capital et de toutes les entités sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à retenir : intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

A fin décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe CDG Capital inclut les entités ci-après :

Dénomination sociale	31/12/2023		31/12/2022		Méthode de consolidation
	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	
CDG Capital	100%	100%	100%	100%	Consolidante
CDG Capital Gestion	100%	100%	100%	100%	Intégration Globale
CDG Capital Bourse	100%	100%	100%	100%	Intégration Globale
CDG Capital Real Estate	100%	100%	100%	100%	Intégration Globale

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition. Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, date de transition au référentiel IFRS pour le Groupe, l'écart d'acquisition (goodwill) est maintenu à son coût

présupposé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS ».

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière par le Groupe et de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

NOTE 3 : PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par capitaux propres ou à la juste valeur par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou à la juste valeur par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Cette rubrique est constituée des instruments détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en juste valeur par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi que les autres instruments de dette qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, les variations de la juste valeur sont portées en résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Les instruments de dette sont classés en juste valeur par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis : l'objectif du modèle est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »), et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur de marché sont enregistrées en capitaux propres recyclables. Ces actifs financiers font également l'objet d'un calcul de pertes attendues au titre du risque de crédit.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Le Groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation fondées sur l'utilisation au maximum de données observables. Dans ces conditions, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie ci-après :

- Niveau 1 : les valeurs de marché utilisées correspondent aux prix cotés sur des marchés réglementés, de même que sur des marchés assimilés, dès lors qu'ils sont actifs ; ce qui implique l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés. Ces techniques sont régulièrement calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché (par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif).

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers sont également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Dépréciation des instruments financiers

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Le Groupe identifie trois strates (buckets) correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif :

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« bucket 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« bucket 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit déprécié.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés (« bucket 3 ») : Lorsqu'un actif est déprécié, la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est autorisé.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit est appréciée sur une base individuelle en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose notamment sur la comparaison des probabilités de défaut et des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec la réglementation de Bank AL-Maghrib relative aux créances en souffrance, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues « ECL : Expected Credit Loss » sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (Loss Given Default, LGD) et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default, EAD) actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Le Groupe applique une LGD forfaitaire de 45% ; taux dérivé de l'approche standard de Bâle II. Lorsque il n'y a pas suffisamment de données pour calibrer les paramètres du risque (PD, LGD), le calcul de l'ECL est fondé sur les pertes et / ou provisions individuelles observées historiquement sur le portefeuille concerné.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues.

CDG Capital a fait le choix de mettre en place trois scénarii macro-économiques couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- Un scénario de base qui correspond à la situation actuelle de l'économie marocaine dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario optimiste dont la probabilité de réalisation est estimée à 15% ;
- Un scénario adverse où la situation macroéconomique globale du Maroc se dégrade et dont la probabilité de réalisation est estimée à 70%.

Pour l'élaboration desdits scénarii prospectifs, CDG Capital a analysé les principaux facteurs macroéconomiques déterminants et leurs impacts sur le portefeuille actuel. CDG Capital revoit à fréquence annuelle la pertinence et le champ d'application en fonction de l'évolution de la nature et la composition du portefeuille émetteur interne.

Décomptabilisation d'actifs ou de passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier (ou d'un groupe d'actifs similaires) lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif.

Le Groupe décomptabilise un passif financier (ou une partie de passif financier) seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, annulée ou arrivée à expiration.

3.2 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incluent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Elles font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiées, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition initial, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès la date de leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont constitués essentiellement par des logiciels acquis, comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et/ou des dépréciations constatés depuis leur date d'acquisition. Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constatés depuis leur date d'achèvement.

Les logiciels dont la durée d'utilité est définie sont amortis sur une période allant de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné, qui sont immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués linéairement en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

➤ Immeubles et constructions :

	CATÉGORIE A	CATÉGORIE B	CATÉGORIE C	CATÉGORIE D
COMPOSANTS	Terrassement	Menuiserie extérieure	Étanchéité	Plomberie et sanitaire
	Gros œuvre	Menuiserie intérieure	Électricité	Détection et protection incendie
		Revêtement sol et mur intérieur	Pré câblage tél. & inf.	Ascenseurs
		Revêtement façade	Grands travaux de construction	Climatisation VMC
		Faux plafond		Stores
		Cloisons amovibles		Peinture Miroiterie
		Faux plancher informatique		Réseau téléphonique
		Couvre joint de dilatation		Signalisation
		Aménagement extérieur		
DUREE D'UTILITE	70 ans	30 ans	15 ans	10 ans

➤ Autres immobilisations corporelles :

Eléments	Durée d'amortissement
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 à 20 ans
Agencements et aménagements	10 ans

L'ensemble de ces dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40 « immeubles de placement », les immeubles de placement sont comptabilisés au coût amorti diminué des éventuelles pertes de valeur, avec indication de la juste valeur en annexes.

3.3 CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Imposant ainsi pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location « location simple et location financement » :

- Un droit d'utilisation et son amortissement ;
- Un passif de location actualisé.

Le Groupe a retenu la possibilité offerte de ne pas appliquer les dispositions de la norme IFRS 16 aux contrats de courte durée et les contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- Les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain ;
- Le taux d'actualisation utilisé pour le droit d'utilisation comme pour le passif de location est le taux d'emprunt marginal pour une durée correspondant à la durée du contrat.

3.4 ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs non courants, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs non courants destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés ».

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

3.5 IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs de l'état de la situation financière, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice.

Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au niveau de l'état du résultat global de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

3.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend, au titre du risque de crédit, les dotations et reprises de provisions couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (buckets 1 et 2), les dotations et reprises de provisions des actifs dépréciés (bucket 3), les pertes sur créances irrécouvrables ainsi que les récupérations sur créances amorties.

3.7 PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

NOTE 4 : JUGEMENTS UTILISES DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

NOTE 5 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

5.1. ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	720 754	649 249
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	7 984 842	7 590 093
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		7 007 796	7 355 690
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		977 046	234 403
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	3 150 132	2 687 114
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		3 112 858	2 649 840
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		37 274	37 274
Titres au coût amorti	5.1.4	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	760 782	785 635
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	2 103 009	1 784 316
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actifs d'impôt exigible		3 139	26 309
Actifs d'impôt différé		16 589	18 953
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	693 698	809 519
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	5.1.8	65 796	76 465
Immobilisations incorporelles	5.1.9	98 889	82 585
Ecarts d'acquisition	5.1.10	98 235	98 235
TOTAL ACTIF		15 695 864	14 608 474

5.1.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	31/12/2023		31/12/2022	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	468	-	437	-
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	720 286	-	648 812	-
Total	720 754	-	649 249	-

5.1.2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2023				31/12/2022			
Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la juste valeur par résultat	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	7 007 796	-	7 007 796	-	7 355 690	-	7 355 690
Bons du Trésor	-	6 398 584	-	6 398 584	-	6 698 598	-	6 698 598
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	336 191	-	336 191	-	359 912	-	359 912
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	-	273 021	-	273 021	-	297 180	-	297 180
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	843 869	131 114	2 063	977 046	101 568	131 422	1 413	234 403
Total	843 869	7 138 911	2 063	7 984 842	101 568	7 487 112	1 413	7 590 093

5.1.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	31/12/2023				31/12/2022			
Instruments financiers et hiérarchie des actifs financiers à la JVOCI*	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments de dette comptabilisés à la JVOCI recyclables	-	3 112 858	-	3 112 858	-	2 649 840	-	2 649 840
Bons du Trésor	-	1 992 730	-	1 992 730	-	973 396	-	973 396
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1 120 128	-	1 120 128	-	1 676 445	-	1 676 445
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la JVOCI non recyclables	-	-	37 274	37 274	-	-	37 274	37 274
Total	-	3 112 858	37 274	3 150 132	-	2 649 840	37 274	2 687 114

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

	31/12/2023				31/12/2022			
Encours et dépréciations par Bucket des instruments de dette à la JVOCI* sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	3 129 447	-	-	3 129 447	2 669 548	-	-	2 669 548
Dépréciations	16 589	-	-	16 589	19 708	-	-	19 708
Net	3 112 858	-	-	3 112 858	2 649 840	-	-	2 649 840

*JVOCI : Juste valeur par capitaux propres

5.1.4. Titres au coût amorti

	31/12/2023	31/12/2022
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	34 428	38 657
Total	34 428	38 657
Dépréciations	34 428	38 657
Net	-	-

	31/12/2023				31/12/2022			
Encours et dépréciations par Bucket des titres au coût amorti sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	-	-	34 428	34 428	-	-	38 657	38 657
Dépréciations	-	-	34 428	34 428	-	-	38 657	38 657
Net	-	-	-	-	-	-	-	-

5.1.5. Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti

	31/12/2023	31/12/2022
A vue	233 640	168 291
Comptes ordinaires	233 640	168 291
Prêts et comptes au jour le jour	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-
A terme	533 018	625 262
Prêts et comptes à terme	525 000	618 333
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-
Créances rattachées	8 018	6 929
Encours bruts	766 658	793 553
Dépréciations	5 876	7 918
Encours nets	760 782	785 635

	31/12/2023				31/12/2022			
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	766 658	-	-	766 658	793 553	-	-	793 553
Dépréciations	5 876	-	-	5 876	7 918	-	-	7 918
Net	760 782	-	-	760 782	785 635	-	-	785 635

5.1.6. Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

	Secteur public	Secteur privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2023	31/12/2022
Crédits de trésorerie	269 938	166 487	292 979	588	729 992	594 677
· Comptes à vue débiteurs	258	166 487	183 971	588	351 305	335 615
· Créances commerciales	-	-	-	-	-	-
· Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
· Autres crédits de trésorerie	269 680	-	109 008	-	378 687	259 062
Crédits à la consommation	-	-	-	1 652	1 652	2 089
Crédits à l'équipement	632 000	-	725 292	-	1 357 292	1 173 458
Crédits immobiliers	-	-	-	244	244	701
Intérêts courus à recevoir	9 502	-	2 378	-	11 880	21 185
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	10 213	6 882	17 095	7 646
Encours bruts	911 440	166 487	1 030 861	9 365	2 118 154	1 799 756
Dépréciations	-	-	8 426	6 719	15 145	15 439
Encours nets	911 440	166 487	1 022 435	2 646	2 103 009	1 784 316

	31/12/2023				31/12/2022			
Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Total
Encours bruts	2 107 844	-	10 310	2 118 154	1 793 037	-	6 719	1 799 756
Dépréciations	8 426	-	6 719	15 145	8 720	-	6 719	15 439
Net	2 099 418	-	3 591	2 103 009	1 784 316	-	-	1 784 316

5.1.7. Comptes de régularisation et autres actifs

	31/12/2023	31/12/2022
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	2 551	2 278
Créances fiscales	256 182	229 673
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	63 958	53 493
Débiteurs divers	370 573	524 076
Comptes de liaison	434	-
Total	693 698	809 519

5.1.8. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Mises hors services et sorties	Valeurs brutes au 31/12/2023
Terrains et constructions	39 979	336	-	40 315
Matériel, outillage et transport	4 877	507	1 224	4 160
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	60 323	1 590	193	61 719
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
En-cours	239	-	-	239
Droits d'utilisation	85 251	-	-	85 251
Total	190 668	2 432	1 416	191 684

Amortissements	Cumul amortissements au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Cumul amortissements au 31/12/2023
Terrains et constructions	27 930	1 748	-	29 679
Matériel, outillage et transport	3 712	418	797	3 334
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	50 674	3 913	124	54 663
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
En-cours	-	-	-	-
Droits d'utilisation	31 886	6 526	-	38 413
Total	114 203	12 606	921	125 888

Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31/12/2022	Valeurs nettes au 31/12/2023
Terrains et constructions	12 049	10 636
Matériel, outillage et transport	1 164	826
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	9 649	7 256
Autres immobilisations corporelles	-	-
En-cours	239	239
Droits d'utilisation	53 364	46 838
Total valeurs nettes	76 465	65 796

Droits d'utilisation	31/12/2022	31/12/2023
Immobilier		
Valeurs brutes	85 251	85 251
Amortissements et dépréciations	31 886	38 413
Valeurs nettes	53 364	46 838
Mobilier		
Valeurs brutes	-	-
Amortissements et dépréciations	-	-
Valeur nettes	-	-
Total valeurs nettes	53 364	46 838

5.1.9. Immobilisations incorporelles

	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions ou retraits	Dotations de l'exercice	Valeurs brutes au 31/12/2023
Valeurs brutes	207 486	47 590	-	11 905	243 171
Amortissements	124 902	-	-	19 381	144 282
Valeurs nettes	82 584	47 590	-	11 905	98 888

5.1.10. Ecarts d'acquisition

	31/12/2022	Augmentations (acquisition)	Diminutions (cession)	Perte de valeur de la période	Autres mouvements	31/12/2023
Valeur brute	98 235	-	-	-	-	98 235
CDG Capital Gestion	93 424	-	-	-	-	93 424
CDG Capital Bourse	4 802	-	-	-	-	4 802
CDG Capital Real Estate	9	-	-	-	-	9
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Gestion	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Bourse	-	-	-	-	-	-
CDG Capital Real Estate	-	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	98 235	-	-	-	-	98 235

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

5.2. PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1	106 429	120 932
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		106 429	120 932
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	5 970 621	5 403 444
Dettes envers la clientèle	5.2.3	3 741 793	3 403 961
Titres de créance émis	5.2.4	2 149 721	2 739 645
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigible		11 647	27 455
Passifs d'impôt différé		-	-
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 906 501	1 152 455
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions	5.2.6	1 085	3 817
Subventions et fonds assimilés		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.2.4	612 804	612 804
Capitaux propres		1 195 262	1 143 960
Capital et réserves liées		930 000	930 000
Réserves consolidées		231 907	175 316
Part du groupe		231 907	175 316
Part des minoritaires		-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		(17 391)	(22 843)
Part du groupe		(17 391)	(22 843)
Part des minoritaires		-	-
Résultat net de l'exercice		50 746	61 487
Part du groupe		50 746	61 487
Part des minoritaires		-	-
TOTAL PASSIF		15 695 864	14 608 474

5.2.1. Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2023				31/12/2022			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portefeuille de transaction	-	106 429	-	106 429	-	120 932	-	120 932
Instruments en valeur de marché sur option	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	106 429	-	106 429	-	120 932	-	120 932

5.2.2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
	Bank Al - Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc		31/12/2023	31/12/2022
Comptes ordinaires créditeurs	-	13 276	43 523	-	56 799	89 909
Valeurs données en pension	2 316 659	-	2 818 394	-	5 135 053	2 101 322
- au jour le jour	-	-	1 320 236	-	1 320 236	-
- à terme	2 316 659	-	1 498 158	-	3 814 817	2 101 322
Emprunts de trésorerie	-	25 178	700 000	-	725 178	3 154 000
- au jour le jour	-	-	700 000	-	700 000	3 030 000
- à terme	-	25 178	-	-	25 178	124 000
Emprunts financiers	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	1 322	72	959	-	2 353	1 096
Autres dettes	-	-	-	-	-	-
Dettes locatives	-	51 239	-	-	51 239	57 118
Total	2 317 981	89 765	3 562 876	-	5 970 621	5 403 445
Variation des dettes locatives	31/12/2022		Augmentations	Diminutions	31/12/2023	
Dettes locatives	85 251		-	-	85 251	
Amortissements	28 133		5 879	-	34 012	
Valeurs nettes	57 118		(5 879)	-	51 239	

5.2.3. Dettes envers la clientèle

	Secteur public	Secteur privé			Total	
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à vue créditeurs	3 793	1 172 873	232 795	214 783	1 624 244	1 370 710
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	665 410	286 420	-	951 830	709 731
Valeurs données en pension	-	1 032 617	-	-	1 032 617	1 170 558
Autres comptes créditeurs	77 076	38 367	4 657	260	120 360	145 306
Intérêts courus à payer	-	5 690	7 052	-	12 742	7 656
Total	80 869	2 914 958	530 924	215 043	3 741 793	3 403 961

5.2.4. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Bons de caisse	-	-	-	-
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	2 739 645	1 546 423	2 136 347	2 149 721
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Titres subordonnés	612 804	-	-	612 804
à durée déterminée	512 775	-	-	512 775
à durée indéterminée	100 029	-	-	100 029
Total	3 352 450	1 546 423	2 136 347	2 762 525

5.2.5. Comptes de régularisation et autres passifs

	31/12/2023	31/12/2022
Opération diverses sur titres	1 549 552	716 298
Sommes dues à l'Etat	101 539	37 193
Clients avances et acomptes	3 529	3 522
Charges à payer	32 306	30 908
Dividendes à payer	-	-
Autres passifs	219 575	364 535
Total	1 906 501	1 152 455

5.2.6. Provisions

Provisions	31/12/2022	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	3 817	570	3 302	1 085
Total	3 817	570	3 302	1 085
Ventilation des provisions	31/12/2022		31/12/2023	
Court terme	3 817		1 085	
Long terme	-		-	
Total	3 817		1 085	

NOTE 6 : INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	Notes	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts, rémunération et produits assimilés	6.1	219 719	146 356
- Intérêts, rémunération et charges assimilées	6.1	(293 046)	(218 220)
MARGE D'INTERET		(73 328)	(71 863)
+ Commissions (produits)	6.2	180 038	162 598
- Commissions (charges)	6.2	(7 659)	(7 740)
MARGE SUR COMMISSIONS		172 380	154 858
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	104 936	177 781
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		128 534	36 284
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		(23 598)	141 496
+/- Gains ou pertes nets des instruments financier à la juste valeur par capitaux propres	6.4	30 471	(20 945)
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		30 471	(20 945)
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR		-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la JVOCI en actifs financiers à la JVR		-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance		-	-
+ Produits des autres activités	6.5	111 718	122 299
- Charges des autres activités	6.5	(14 036)	(16 239)
PRODUIT NET BANCAIRE		332 141	345 891
- Charges générales d'exploitation	6.6	(232 756)	(213 819)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	(31 987)	(35 375)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		67 399	96 697
Coût du risque	6.8	10 360	(1 191)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		77 759	95 506
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des contreprises mises en équivalence		-	-
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		106	(7)
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		77 865	95 499
- Impôt sur les résultats	6.9	(27 119)	(34 012)
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
RÉSULTAT NET		50 746	61 487
Intérêts minoritaires (ou Participations ne donnant pas le contrôle)		-	-
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		50 746	61 487
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10	5,46	6,61
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10	5,46	6,61

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	Notes	31/12/2023	31/12/2022
RÉSULTAT NET		50 746	61 487
Éléments recyclables en résultat net :		3 892	(21 054)
Écarts de conversion		-	-
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		3 892	(21 054)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprise mises en équivalence		-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		-	-
Impôts liés		-	-
Éléments recyclables non en résultat net :		1 560	-
Réévaluation des immobilisations		-	-
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		-	-
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		-	-
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		-	-
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		-	-
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		1 560	-
Impôts liés		-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		5 452	(21 054)
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		56 198	40 433
Dont Part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)		56 198	40 433
Dont Part des minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-	-

6.1. Marge d'intérêt

	31/12/2023	31/12/2022
Sur opérations avec les établissements de crédits	22 074	12 609
Sur opérations avec la clientèle	95 459	57 364
Intérêts courus et échus sur titres	100 813	75 674
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	1 372	710
Produits d'intérêt	219 719	146 356
Sur opérations avec les établissements de crédits	82 648	59 342
Sur opérations avec la clientèle	88 815	58 623
Sur dettes représentées par titres	97 342	81 230
Sur dettes subordonnées	22 149	16 561
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	-	-
Autres intérêts et charges assimilées	2 092	2 464
Charges d'intérêt	293 046	218 220

6.2. Commissions

	31/12/2023		31/12/2022	
	Produits	Charges	Net	Net
Gestion et conservation d'actifs	144 813	5 836	138 977	121 938
Prestations et services pour conseils financiers	32 451	32 451	38 617	38 617
Autres	2 775	1 822	952	2 042
Produits et charges nets des commissions	180 038	7 659	172 380	162 598

6.3. Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes reçus	452	909
Plus ou moins values réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	90 474	86 916
Plus ou moins values latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	(2 808)	32 111
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture	-	-
Variation de juste valeur des instruments dérivés	16 818	57 844
Inefficacité de couverture à la juste valeur	-	-
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie	-	-
Gains ou pertes nets	104 936	177 781

6.4. Résultat sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes reçus	-	-
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30 471	(20 945)
Gains ou pertes nets des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30 471	(20 945)

6.5. Résultat des autres activités

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits sur opérations de location simple	-	-
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Autres produits nets de l'activité d'assurances	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits (charges) nets	97 683	106 061
Produits et charges nets des autres activités	97 683	106 061

6.6. Charges générales d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Charges de personnel	145 621	134 611
Impôts et taxes	3 470	3 468
Services extérieurs et autres charges	83 665	75 740
Charges générales d'exploitation	232 756	213 819

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

Charges de personnel	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et appointements	66 251	59 907
Primes et indemnités	57 507	53 725
Charges d'assurances sociales, et de retraite	13 821	12 930
Autres charges de personnel	8 041	8 049
Total	145 621	134 611

6.7. Amortissements et dépréciations des immobilisations

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	12 606	14 225
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	19 381	21 150
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations	31 987	35 375

6.8. Coût du risque

	31/12/2023	31/12/2022
Dotations aux provisions	1 406	8 149
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 406	6 201
Provisions pour dépréciation des titres	-	1 936
Provisions pour risques	-	12
Reprises sur provisions	11 766	7 995
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 336	959
Provisions pour dépréciation des titres	7 347	7 035
Provisions pour risques	2 083	-
Variation des provisions	(10 360)	154
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-	1 037
Récupérations sur prêts et créances amorties	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	(10 360)	1 191

6.9. Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

	31/12/2023	31/12/2022
Charge d'impôts courants	26 473	26 090
Charge d'impôts différés	646	7 922
Charge d'impôts de la période	27 119	34 012

6.10. Résultat de base et résultat dilué par action

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat Net Part du Groupe	50 746	61 487
Nombre d'actions ordinaires émises	9 300 000	9 300 000
Résultat par action en dirhams	5,46	6,61

NOTE 8 : INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables	Gains ou pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres de clôture 31 décembre 2021	930 000	-	-	265 488	11 441	(13 230)	1 193 698	-	1 193 698
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(4 611)	-	-	(4 611)	-	(4 611)
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} janvier 2022	930 000	-	-	260 876	11 441	(13 230)	1 189 087	-	1 189 087
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(85 560)	-	-	(85 560)	-	(85 560)
Résultat de l'exercice au 31 décembre 2022	-	-	-	61 487	-	-	61 487	-	61 487
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)	-	-	-	(13 584)	(7 470)	(21 054)	-	(21 054)
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	(D) + (E) + (F)	-	-	-	(13 584)	(7 470)	(21 054)	-	(21 054)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture 31 décembre 2022	930 000	-	-	236 803	(2 143)	(20 700)	1 143 960	-	1 143 960
Changement de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	(4 896)	-	1 560	(3 336)	-	(3 336)
Capitaux propres d'ouverture 1^{er} janvier 2023	930 000	-	-	231 907	(2 143)	(19 140)	1 140 624	-	1 140 624
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice au 31 décembre 2023	-	-	-	50 746	-	-	50 746	-	50 746
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	(D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	(E)	-	-	-	3 892	-	3 892	-	3 892
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	(D) + (E) + (F)	-	-	-	3 892	-	3 892	-	3 892
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres de clôture 31 décembre 2023	930 000	-	-	282 653	1 749	(19 140)	1 195 262	-	1 195 262

NOTE 9 : INFORMATIONS RELATIVES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2022
1 Résultat avant impôts (A)	77 865	95 499
2 +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31 987	35 375
3 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	(7 347)	(5 100)
5 +/- Dotations nettes aux provisions	(3 013)	6 291
6 +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
7 +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-	-
8 +/- Produits/charges des activités de financement	-	-
9 +/- Autres mouvements	-	1 182
10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (B)	21 626	37 749
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	599 951	(423 930)
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	19 434	98 891
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(1 462 194)	1 780 158
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	977 871	(1 203 426)
15 - Impôts versés	(26 473)	(26 090)
16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (Total des éléments 11 à 15)	108 589	225 603
17 FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPERATIONNELLE (Total des éléments A, B et C)	208 080	358 850
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements	-	-
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(38 117)	(28 144)
21 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (Total des éléments 18 à 20)	(38 117)	(28 144)
22 +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	(85 560)
23 +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	-	100 029
24 FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (Total des éléments 22 et 23)	-	14 469
25 Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-
26 AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Total des éléments D, E et F)	169 963	345 175
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2023	31/12/2022
27 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	727 632	382 456
28 Caisse, banque centrales, CCP(Actif & passif)	649 249	430 424
29 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	78 382	(47 968)
30 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLOTURE	897 595	727 632
31 Caisse, banque centrales, CCP(Actif & passif)	720 754	649 249
32 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit	176 841	78 382
33 VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	169 963	345 175

NOTE 7 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financements et de garantie donnés	2 972 115	2 412 695
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	500 000	-
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	500 000	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	130 701	282 333
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés	116 417	16 089
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
- Autres engagements de financement donnés	14 284	266 244
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Crédits documentaires export confirmés	-	-
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de crédits données	-	-
- Autres cautions, avals et garanties données	-	-
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 341 414	2 130 363
- Garanties de crédits données	-	-
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-
- Autres cautions et garanties données	2 341 414	2 130 363
- Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financements et de garantie reçus	1 341 438	1 141 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
- Autres engagements de financement reçus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	409 438
- Garanties de crédits	609 438	409 438
- Autres garanties reçues	-	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
- Garanties de crédits	232 000	232 000
- Autres garanties reçues	-	-

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

- Les activités opérationnelles sont représentatives des activités génératrices de produits de CDG Capital et filiales ;
- Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et non consolidées, et des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, ainsi que les comptes (actif et passif) et prêts à vue auprès des établissements de crédit.

NOTE 10 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

10.1. Preuve d'impôts

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	50 746	61 487
Impôts exigibles (IS)	26 473	26 090
Impôts différés	646	7 922
Total charge fiscale consolidée IFRS	27 119	34 012
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	77 865	95 499
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	35%	36%
Montant de différences de taux mère/filiale	1 747	2 282
Impôt sur différences temporelles	-	-
Effet des autres éléments	-	-
Charge fiscale recalculée	28 866	36 294
Taux d'impôt légal au Maroc	37,75%	37,00%

10.2. Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/2022	Montants reconnus en résultat	Montants reconnus en capitaux propres	31/12/2023
Impôts différés actifs	18 953	646	(3 011)	16 589
Impôts différés passifs	-	-	-	-
Impôts différés actifs / passifs	18 953	646	(3 011)	16 589

10.3. Datation et événements postérieurs

I. DATATION

- Date de clôture de l'exercice : 31/12/2023
- Date d'établissement des états de synthèse : 11 mars 2024

II. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU

NÉANT

NOTE 11 : INFORMATION SECTORIELLE

CDG Capital exerce ses activités sur un seul secteur opérationnel : Banque d'investissement.

NOTE 12 : PASSIFS ÉVENTUELS

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2020 à 2023 ne sont pas rescrits.

Les déclarations fiscales du Groupe CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

NOTE 13 : GESTION DES RISQUES**1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES****1.1 CADRE GENERAL ET GOUVERNANCE**

La gestion des risques liée aux activités de CDG Capital est une composante permanente et transversale qui intervient dans l'ensemble des phases commerciales, opérationnelles, décisionnelles et de suivi des risques.

La mise en œuvre de la politique de gestion globale des risques est assurée, au sein de CDG Capital, à tous les niveaux organisationnels, notamment par le Conseil d'Administration et une multitude d'instances opérationnelles et décisionnelles.

Les principales catégories de risques gérées sont :

- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de concentration ;
- Risque sectoriel ;
- Risque pays ;
- Risque de marché ;
- Risques structurels du bilan (Risques de taux et de liquidité) ;
- Risques opérationnels et Plan de Continuité des Activités.

1.2 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit est défini comme la probabilité qu'une contrepartie (Banque, Entreprise, Office, Institution, Fonds ou une Personne Physique...) ne remplisse pas ses obligations conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux

de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel dans l'évaluation de la qualité du crédit.

1.2.1 Dispositif de gestion du risque de crédit et de suivi des engagements

CDG Capital a mis en place un corps procédural concernant la maîtrise des risques qui rassemble les concepts, principes et règles à observer durant la vie d'un engagement. Toute opération de Crédit/Engagement nécessite une analyse approfondie de la capacité du client à honorer ses obligations et de la façon la plus efficiente de structurer l'opération, notamment en termes de sûretés, de maturité et de tarification du risque de crédit.

Le Comité d'Engagement (CE) est une instance décisionnelle qui couvre l'ensemble des expositions de la banque, dont le montant dépasse les délégations de pouvoirs en la matière. Il est chargé d'examiner et de statuer sur toute demande de Crédit/Engagement/Exposition de toute nature (activité de marché et de crédit) et contrepartie (entreprise, institution financière, client privé) et sur tout autre dossier que l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements estime nécessaire de présenter.

Le Comité Grands Risques & Stratégie (CGRS) est une instance décisionnelle émanant du Conseil d'Administration de CDG Capital qui a pour rôle d'examiner et de valider toutes les expositions de la banque, dont le montant est fixé par sa charte.

Le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur des processus déclinés suivant les segments de contreparties engagées avec la banque :

- Au niveau du segment corporate (grandes entreprises, contreparties financements spécialisés et office). Ce processus est décliné comme suit :
 - Un encadrement au niveau du processus d'octroi des engagements. Ce processus définit le fonds de dossier d'engagement comme étant le point de départ de l'analyse des demandes d'engagement. Ce fond de dossier doit être composé de tous les documents nécessaires à la production de l'avis critique de l'entité Risque de Contrepartie & Suivi des Engagements et de la décision du CE ou du CGRS. Les éléments constitutifs du fond de dossier d'engagement sont insérés au niveau d'une check-list interne.
 - Un système de notation interne dédiée par catégorie de contrepartie.
 - Un dispositif de limites d'exposition calibré sur les notations internes et en respect des seuils prudentiels.
 - Un système de délégation de pouvoir par Direction métier.
 - Un système d'échéancier interne de revue des dossiers de crédit, indépendant de la maturité des concours bancaires accordés.
 - Un dispositif de gestion des engagements sensibles composé de deux listes de suivi interne.
- Au niveau du segment des personnes physiques (PP) : le dispositif de gestion du risque de crédit suit le même processus d'octroi des engagements que celui relatif au marché corporate. Autrement dit, il nécessite une analyse et une appréciation approfondie de la capacité de remboursement de l'emprunteur intégrant le dispositif de garanties proposé.
- Au niveau du segment autre que celui relatif au segment corporate et PP : le dispositif de gestion du risque de crédit repose sur le dispositif de limite interne défini pour chaque contrepartie de la banque. Le calibrage des limites repose sur l'appréciation des fondamentaux économiques et financiers de la contrepartie (y

compris notation interne) et sur le respect permanent des seuils prudentiels en la matière.

Par ailleurs, le dispositif de suivi des engagements repose sur la tenue régulière du reporting interne dédié au risque de crédit et au suivi des engagements. Ce dernier reprend l'ensemble des expositions en propre de la banque, de toute nature qu'elles soient issues des activités de crédit ou de marché.

La notation interne joue un rôle principal dans le processus d'octroi des engagements et dans la gestion des risques liés aux positions prises par la banque. Elle constitue plus généralement un outil d'aide à l'évaluation, à la décision et au suivi du risque de contrepartie.

CDG Capital dispose à ce jour de trois systèmes de notation interne :

- Le système de notation propre aux grandes entreprises (en cours de refonte).
- Le système de notation spécifique aux établissements bancaires (modèle en cours de mise à jour).
- Le système de notation propre à la catégorie de contrepartie des financements spécialisés regroupant les financements de projets et l'immobilier professionnel (en cours de refonte).

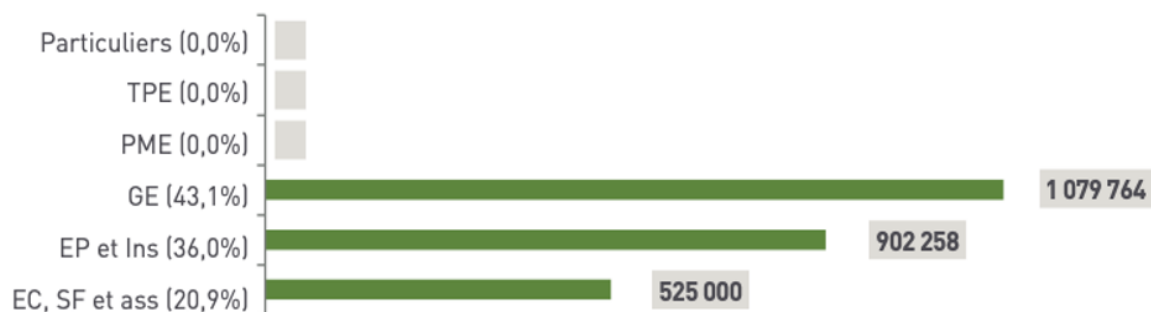
L'exercice de révision des notes est réalisé au moins une fois par an à la réception des liasses fiscales ou encore lors de la revue de portefeuille. Il peut également être provoqué suite à la constatation d'un évènement d'alerte.

Dans un objectif de couverture des risques (crédit et contrepartie) auxquels CDG Capital se trouve exposée, la Direction de la Gestion Globale des Risques (DGGR) a mis en place un dispositif de gestion et d'évaluation des garanties recueillies par la banque. Ce dispositif repose sur le principe que la recherche de garantie est recommandée pour tout type de financement.

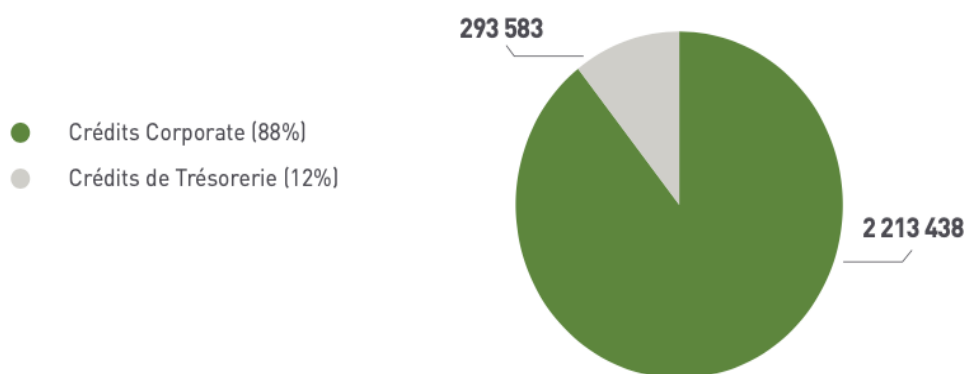
En outre, le risque de contrepartie est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. Ces opérations comprennent les contrats bilatéraux, que ce soit de gré à gré ou standardisés, qui peuvent exposer CDG Capital au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées.

1.2.2 Données quantitatives de mesure et de suivi du risque de crédit

La répartition des contreparties de CDG Capital est faite selon une segmentation prudentielle offrant une classification des différents profils de risque. Ci-dessous un aperçu de cette répartition à fin décembre 2023 (en milliers de dirhams) :



Le portefeuille des crédits de CDG Capital demeure constitué essentiellement de deux types d'engagement : les crédits corporate et les crédits court terme.



Répartition des engagements «activité de crédit» au 31/12/2023

1.3 RISQUE DE CONCENTRATION

Le risque de concentration est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière de CDG Capital ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration peut découler de l'exposition envers des contreparties individuelles, des groupes d'intérêt, des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ou des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La gestion de ce risque est assurée par l'entité Risque de Crédit & Suivi des Engagements. Cette dernière centralise l'ensemble des expositions portées par les entités et filières de CDG Capital et permet de disposer en permanence d'un tableau de bord offrant :

- Une vision globale du profil d'exposition aux risques de Crédit/Contrepartie de la banque et de son évolution ;
- Un outil de pilotage du risque de concentration conformément aux limites internes et réglementaires en vigueur.

1.4 RISQUE PAYS

Le risque pays mesure l'impact potentiel des conditions économiques, financières, politiques ou sociales spécifiques d'un pays étranger sur les créances ou expositions de CDG Capital.

Le dispositif de gestion de ce risque repose sur une combinaison d'analyse des environnements macro et micro économiques et politique du pays et sur les notations externes des souverains attribuées par les agences de rating.

1.5 RISQUE DE MARCHÉ

1.5.1 Facteurs de risque

Le risque de marché représente le risque de pertes liées à la variation des paramètres de marché notamment :

- **les taux d'intérêt** : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- **les taux de change** : le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise ;
- **les prix** : le risque de prix résulte de la variation de prix et de la volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions ;
- **les spreads de crédit** : le risque de crédit correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution des spreads de crédit sur un émetteur ou sur un panier d'émetteurs. Pour les produits structurés de crédit s'ajoute également le risque de variation de juste valeur lié à l'évolution de la corrélation entre les défauts des émetteurs (base-corrélation).

1.5.2 Modèle interne du risque de marché

L'exposition de CDG Capital aux risques de marché est gérée à travers un ensemble d'indicateurs qui font l'objet d'un suivi permanent et qui sont intégrés dans la gestion opérationnelle des risques de marché au quotidien.

L'élément central du dispositif de contrôle des risques de marché est la Value at Risk (VaR). Développé depuis fin 2010, le modèle interne de VaR est homologué par Bank Al-Maghrib pour le calcul des fonds propres (FP) réglementaires et pilotage des risques de marché depuis mars 2013.

La mise en place du modèle interne des risques de marché a permis de doter la banque d'un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision qui couvre l'essentiel des activités de marché.

L'évaluation des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs de mesure formalisés dans le dispositif de limites internes (DLI) validé par la Direction Générale, donnant lieu à un encadrement par des limites de différentes natures et faisant l'objet d'un suivi quotidien.

La gestion des dépassements est régie par une procédure interne qui fixe les modalités à observer ainsi que la démarche à suivre pour l'obtention d'une autorisation de dépassement de limites.

1.5.3 Dispositif de stress test et adéquation des fonds propres

Les simulations de scénarios de crise consistent à appliquer des combinaisons de chocs extrêmes aux paramètres de marché dans le but de mesurer l'impact de conditions particulièrement défavorables sur le portefeuille de négociation de la banque.

Le dispositif de stress test constitue un complément au calcul de VaR et les résultats sont un facteur clé dans l'évaluation du niveau des exigences en fonds propres et de l'adéquation de ces derniers compte tenu de l'exposition de la banque aux risques de marché.

1.6 RISQUES STRUCTURELS DU BILAN

La gestion des risques structurels au sein de CDG Capital constitue une composante transverse qui concerne l'ensemble des activités de la banque, à travers une analyse permanente de la structure du bilan et des profils du risque de taux et de liquidité.

Dans ce sens, le dispositif de gestion des risques structurels, validé par les instances de gouvernance de la Banque, s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies par le comité de Bâle ainsi que les recommandations de l'autorité de supervision bancaire.

Le risque de taux d'intérêt se définit comme étant le risque que la situation financière de la banque se dégrade suite à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le suivi du risque de taux d'intérêt s'appuie principalement sur les gaps cumulés de taux d'intérêt à travers le suivi régulier des indicateurs suivants :

- la chronologie de gaps de taux d'intérêt ;
- l'interprétation des gaps mesurés par tranches d'échéances en vue de prévoir les risques encourus face à une baisse ou à une hausse des taux ;
- la sensibilité de la marge d'intermédiation aux différents scénarios d'évolution des taux ;
- le comportement de la marge d'intérêt suite à des scénarios de stress.

A fin décembre 2023, les résultats de scénarii de stress, font ressortir une perte maximale de **4,54%** des FP de base, obtenue sous l'hypothèse d'une hausse des taux courts de 250 bps.

Le risque de liquidité désigne le risque pour la banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, des engagements financiers prévus.

Le suivi et le pilotage du risque de liquidité est effectué sur la base de deux approches : une approche à court terme via la mesure du ratio de liquidité à court terme stressé, à savoir le

Liquidity Coverage Ratio (LCR) et une approche globale basée sur un matching de la nature et des maturités des ressources avec celles des placements de CDG Capital.

L'approche à court terme consiste en un suivi permanent du respect du coefficient réglementaire de liquidité. Ce coefficient constitue, un moyen de mesure de l'adéquation entre les actifs liquides de haute qualité et les ressources exigibles à vue et/ou à court terme. Ce suivi est complété par des scénarios stress test visant à évaluer la capacité de la trésorerie rapidement mobilisable de la banque à couvrir des sorties massives de liquidités.

CDG Capital s'assure du respect permanent de la limite réglementaire du LCR. Ce dernier a affiché des niveaux confortables durant le deuxième semestre 2023, avec une moyenne de **145%** sur l'année et un niveau minimum de **113%** en mai 2023.

Le comité Asset and Liabilities Committee (ALCO) constitue l'occasion de présenter au management de la banque la synthèse de l'examen régulier du profil de taux et de liquidité de la banque, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et les résultats des stress test appliqués.

1.7 RISQUES OPERATIONNELS

CDG Capital a mis en place des processus, des outils de gestion et une infrastructure de contrôle pour renforcer la maîtrise et le pilotage des risques opérationnels dans l'ensemble de ces métiers. Ces dispositifs comprennent, entre autres, des procédures générales et spécifiques, une surveillance permanente, des plans de continuité d'activité, des Comités nouveaux produits et des comités dédiés à la surveillance et la gestion de risques opérationnels.

CDG Capital dispose d'un manuel de procédures qui définit les processus opérationnels des différents segments de ses activités. Ces procédures prévoient des règles de gestion, de contrôle et de séparation de fonction. Elles reposent aussi sur un système de délégation de signature qui permet une définition des responsabilités et une meilleure gestion des « back-up ».

Cette organisation a collaboré, à la mise en place de cartographie des risques par lignes métier qui permet d'identifier, d'évaluer et de contrôler l'ensemble des risques opérationnels.

Contenu de la situation sanitaire mondiale, CDG Capital a mis en place un plan de continuité dédié à la pandémie du « Covid-19 », elle permet d'évaluer l'impact du risque sanitaire sur la continuité d'activité de la banque et met en place des moyens et des procédures, pour traiter éventuellement l'ensemble des risques opérationnels générés par cette crise.

Le démarche ORSA « Opérationnel Risk Self Assesment » mise en place depuis 2019, participe activement au renforcement du dispositif de gestion des risques opérationnel, plusieurs

activités de la banque ont connu une refonte globale de leurs dispositifs de gestion des risques opérationnels.

Sécurité de l'information

L'information et plus particulièrement les données numériques constituent une des matières premières principales des activités d'une banque. La dématérialisation quasi achevée, le besoin de rapidité des opérations et leur automatisation toujours plus poussée, renforcent continûment le besoin de maîtrise du risque relatif à la sécurité de l'information.

CDG Capital dispose d'un Système d'Information (SI) organisé de façon à satisfaire les besoins des pôles métiers dans les meilleures conditions techniques et opérationnelles. On classe les applications en trois catégories :

- Cœur de métier (critique pour l'activité de CDG Capital) ;
- Verticale (SI dédié à une direction de CDG Capital) ;
- Horizontale (Transverse aux directions de CDG Capital).
- La sécurité informatique se traduit à travers 2 principaux axes :
- Sécurité réseau ;
- Sécurité opérationnelle et veille de sécurité.

Depuis 2018, CDG Capital a entamé un premier exercice selon la nouvelle approche de gestion du risque opérationnel, basée sur une démarche décentralisée de gestion du risque à travers des relais risques au niveau des lignes métiers de la banque.

Un suivi des risques, basé sur des niveaux d'appétence, validé par les organes de gouvernance de la banque.

Dans le cadre de la définition de son appétit au risque et conformément à la réglementation en vigueur, la démarche ORSA de CDG Capital a permis de fixer son niveau de tolérance au risque opérationnel visant à limiter les pertes et à s'assurer que les actions de réduction des risques font l'objet d'un suivi régulier. Cette politique décrit la gouvernance mise en place, le dispositif d'encadrement quantitatif et qualitatif ainsi que le suivi effectué.

Durant l'année 2022, la DGGR a mis en place un système d'information pour la gestion des risques opérationnels (HOPEX IRM) de l'éditeur MEGA. Ce système permet :

- Création d'un référentiel risque opérationnel automatiser ;
- Gestion intégrée du processus de cartographies des risques ;
- La gestion des incidents opérationnels ;
- Le backtesting des risques opérationnels identifiées ;
- Le suivi des plans d'actions relatifs au dispositif de maitrise des risques ;
- L'édition des tableaux de bords et des reportings risques opérationnels.

Au titre du premier semestre de l'année 2023, la fonction « Risques Opérationnels » est devenue rattachée à une nouvelle direction intitulée « DROC : Direction des Risques Opérationnels et Contrôles ». L'objectif étant d'avoir une vision globale des risques opérationnels potentiels et avérés (incidents) et de leurs dispositifs de maîtrises mis en place (répertoires de contrôles 1^{ers} et 2^{ème} niveaux).

La surveillance des pertes internes

La collecte des pertes internes (mais également des gains et des quasi-pertes) concerne l'ensemble des métiers de CDG Capital, depuis 2012. Ce processus a permis aux opérationnels :

- de définir et mettre en œuvre les actions correctrices appropriées (évolution des activités ou des processus, renforcement des contrôles, etc...) ;
- de s'approprier de nouveaux concepts et outils de gestion des risques opérationnels ;
- d'acquérir une meilleure connaissance de leurs zones de risques ;
- de mieux diffuser une culture du risque opérationnel au sein de la banque et de ces filiales.

1.8 PLAN DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE (PCA)

Les dispositifs de gestion de crise et de continuité d'activité visent à minimiser autant que possible les impacts d'éventuels sinistres sur les clients, le personnel ou les infrastructures, et donc à préserver la réputation de CDG Capital, l'image de ses produits et sa solidité financière. Ils répondent également à une obligation réglementaire. La démarche de mise en place et d'optimisation des dispositifs de continuité d'activité de toute entité de la banque s'appuie sur une méthodologie conforme aux standards. Elle consiste principalement à identifier les menaces qui pèsent sur l'entreprise et leurs effets possibles, à mettre en place une capacité de réponse efficace à divers scénarii de crise.

A ce titre CDG Capital a initié depuis début 2009 la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (y compris la composante Plan de Secours Informatique), afin de se prémunir face à l'éventuelle survenance d'une menace de nature à perturber significativement le bon déroulement de son activité.

Suite à la finalisation du projet de déploiement du PCA en 2017, en incluant les scénarios majeurs précédemment cité, l'année 2019 a été consacrée au lancement de la phase de maintien en conditions opérationnelles du PCA. Ceci nous a permis de s'assurer de la fiabilisation des installations. Aussi, l'année nous a permis de finaliser le projet PCA des filiales CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse.

L'exercice 2022 a été marqué principalement par le maintien du dispositif de continuité sanitaire et le déploiement des règles sanitaire pour faire face à l'évolution de la pandémie et aux engagements opérationnels de CDG Capital.

La continuité d'activité et la santé de nos collaborateurs comme objectif pour dépasser cette crise sanitaire.

Durant le premier semestre de l'année 2023, CDG Capital a participé le 23 et 24 mai 2023 au premier exercice de simulation de crise de la place financière au Maroc. L'objectif étant de contribuer au renforcement de la résilience opérationnelle de la Place, à travers une coordination efficace du plan de continuité d'activité de Bank Al-Maghrib avec celui des acteurs du secteur financier, essentiellement les banques et les infrastructures du marché financier.

2. GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

2.1 DISPOSITIF DE GESTION DU CAPITAL

Le dispositif de capital Management repose sur les principes directeurs suivants :

- 1) La tenue de la production réglementaire, notamment le pilier 1 de Bâle portant sur la mesure des exigences minimales de fonds propres au titre des risques prudentiels de crédit, marché et opérationnel ;
- 2) La mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital économique au profil global de risque de la banque ;
- 3) Le contrôle permanent de la capacité des fonds propres prudentiels à absorber les pertes issues de l'application des scénarios de chocs et de stress tests adaptés à la nature des risques encourus ;
- 4) Le pilotage dynamique des fonds propres, à travers l'anticipation des projections futures du capital requis, permettant la maîtrise du niveau de solvabilité issu des orientations budgétaires et du business plan de la banque.

Le processus d'optimisation et d'allocation des fonds propres vise :

- L'analyse la rentabilité ajustée par le risque, à travers l'appréciation de la performance d'une activité / engagement compte tenu des risques encourus ;
- L'affectation prioritaire des FP aux activités assurant un profil rendement / risque convenable ;
- Le pilotage de la stratégie de développement (lancement de nouvelles activités, nouveaux produits, etc...) ;
- Conformité par rapport aux exigences du régulateur en matière de gestion des FP.

2.2 COMPOSITION DES FONDS PROPRES

Les modalités de détermination des fonds propres prudentiels de CDG Capital sont régies par les dispositions de la circulaire N°14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit.

A fin décembre 2023, les fonds propres prudentiels de CDG Capital sur base individuelle sont composés de 64% des fonds propres de catégorie 1, ce pourcentage passe à 68 % sur base consolidée. Ceci s'explique par l'émission d'une dette subordonnée d'un montant de 500 MDH sur 10ans, considérée dans les fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base individuelle sont composés des plus-values latentes sur titres de placement et des provisions pour risques généraux conformément aux modalités d'inclusion dictées par Bank Al-Maghrib.

A fin décembre 2023, les fonds propres prudentiels sur base sociale s'établissent à **1 532** Mdhs, contre **1 565** Mdhs sur base consolidée.

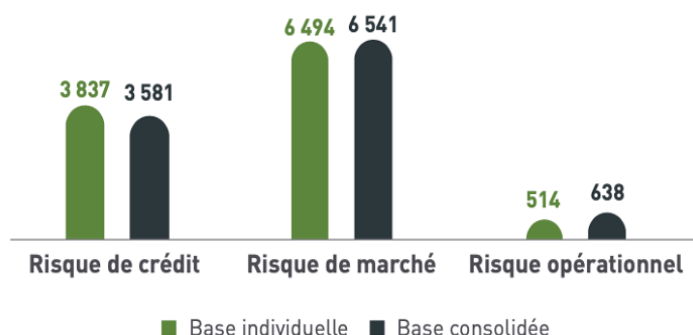
2.3 ACTIFS PONDÉRÉS ET EXIGENCES EN FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT, RISQUES DE MARCHÉ ET RISQUE OPÉRATIONNEL

Les risques pondérés sont calculés selon les approches suivantes :

Zone de risque	Approche d'évaluation	Référence réglementaire
Risque de crédit	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque de marché pour les produits homologués par la banque centrale	Méthode avancée	Circulaire N° 08/G/2010
Risque de marché relatif aux produits non homologués par la banque centrale	Méthode standard	Circulaire N° 26/G/2006
Risque opérationnel	Méthode indicateur de base	Circulaire N° 26/G/2006

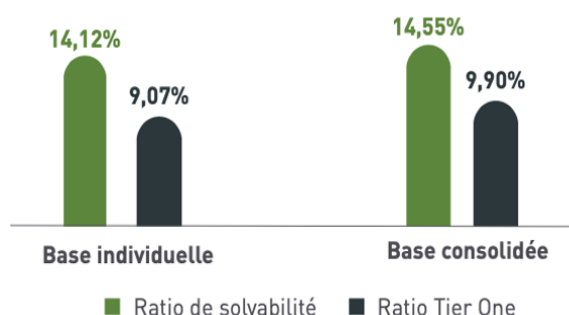
Le graphe ci-dessous présente la ventilation des actifs pondérés à fin décembre 2023 sur base individuelle et consolidée (en millions de dirhams) :

Ventilation des actifs pondérés par risques



2.4 RATIO DES FONDS PROPRES DE BASE ET SOLVABILITÉ

A fin décembre 2023, les ratios de solvabilité et Tier One sur base individuelle et consolidée se présentent comme suit :



NOTE 14 : DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

CDG Capital s'est doté depuis sa création d'un système de contrôle interne intégré dont le renforcement continu est au cœur de ses préoccupations. Ce système se base sur les règles de bonne gouvernance, une séparation stricte entre les tâches opérationnelles et les activités de contrôle, un cadrage des responsabilités et une traçabilité intégrale.

Dans ce cadre, CDG Capital a édifié une culture de contrôle interne autour d'un environnement de travail sécurisé et propice au développement durable. Ce dernier est régi par la charte de contrôle interne du groupe CDG Capital et décliné sur le plan opérationnel entre autres par le dispositif et la procédure de contrôle permanent. Notamment, l'ensemble des activités de CDG Capital s'inscrivent dans le cadre d'un système de contrôle à fréquences régulières adaptées à la cotation des risques opérationnels, et ayant pour objectifs de s'assurer que l'ensemble des activités de la banque sont contrôlées et que l'ensemble des risques sont surveillés de façon permanente.

1. DÉFINITION, OBJECTIFS ET NORMES DU CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne « SCI » de CDG Capital se définit par l'ensemble des processus mis en œuvre par la Banque, à tous les niveaux opérationnels et hiérarchiques, destiné à donner, en permanence, une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-après :

- le respect des procédures internes et orientations du management ;
- la conformité des opérations et des procédures internes aux prescriptions législatives et réglementaires ;
- la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières, à l'échelle internes et externes ;
- l'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le système de contrôle interne est aussi en évolution continue en termes de ressources humaines, techniques et logistiques adaptées au développement des activités, aux exigences réglementaires et aux ambitions de la banque de pérenniser un atmosphère de confiance et de bonnes pratiques en interne et vis-à-vis des clients.

2. ORGANISATION DU SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne du Groupe CDG Capital est organisé autour de trois lignes de maîtrise des risques, sous la responsabilité de la direction générale et la supervision du Conseil d'administration. Cette organisation peut être illustrée comme suit :

La première ligne de maitrise est constituée par le management opérationnel qui doit veiller au bon fonctionnement et du déploiement du dispositif de contrôle de premier niveau ;

La deuxième ligne de maitrise est opérée par l'entité Contrôle Permanent qui est en charge de la bonne conception et du correct déploiement du dispositif de contrôle permanent en s'appuyant sur les travaux de cartographie des risques de non-conformité et opérationnels.

Le contrôle permanent au sein de CDG Capital est mis en œuvre à tous les niveaux organisationnels et est matérialisé et déployé à travers des répertoires de contrôle couvrant l'ensemble des activités, des plans de supervision et de communication et des restitutions consolidées permettant de tirer des enseignements pertinents et de mettre en place les actions nécessaires. Ses composantes permettent, en effet, de détecter et de régulariser en temps opportun toutes anomalies pouvant survenir courant l'exercice des activités de manière à prévenir tout incident éventuel.

La troisième ligne de maitrise que représente la direction de l'audit interne. Celle-ci apporte une évaluation indépendante et des revues transverses dans un but d'améliorer le dispositif de contrôle en place.

3. MOYENS AFFECTES AU SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) comprend des structures dédiées exclusivement aux activités de contrôle déployées au niveau central. D'autres entités jouent un rôle de support de contrôle interne de par la nature de leurs attributions.

Les structures dédiées aux activités de contrôle sont l'audit interne d'une part, et celles en charge, de la gestion des risques, du contrôle permanent, et de la conformité d'autre part. Rattachées au pôle « Pilotage et Contrôle », ces dernières ont pour rôle d'animer les filières de contrôle, de veiller à l'application des dispositifs de contrôle et à la régularisation des anomalies relevées en temps opportun, de centraliser les données relatives à la gestion et la prévention des risques, ainsi que d'élaborer des analyses et de produire des indicateurs relatifs au contrôle interne selon leur périmètre d'actions.

4. COORDINATION DU DISPOSITIF CONTRÔLE INTERNE

Le Système de Contrôle Interne (SCI) de CDG Capital et de ses filiales est organisé en filière selon l'approche subsidiaire. Le contrôle fédéral assure le référentiel et le reporting Groupe et les fonctions du contrôle interne des filiales déploient le dispositif de contrôle dans le respect de la réglementation et des normes Groupe. A cet égard, le système de contrôle interne est assuré au niveau des filiales par le biais de correspondants contrôle permanent dédiés aux activités y afférentes. Les moyens humains déployés et leurs attributions sont proportionnels à la taille et à la nature des activités de chaque structure notamment aux exigences réglementaires en la matière.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX 2023

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l’audit des états de synthèse ci-joints de CDG Capital SA, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l’état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l’état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l’exercice clos le 31 décembre 2023. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 776 175 KMAD, dont un bénéfice net de 32 718 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de CDG Capital SA au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à l’audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d’audit.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l’audit	Réponse d’audit
Evaluation des titres de transaction et de placement	
Les titres de transaction et de placement figurent à l’actif de CDG Capital au 31 décembre 2023 pour un montant de 10 756 143 KMAD. Les titres de transaction et de placement sont évalués conformément aux principes décrit dans l’état A1 « Principales méthodes d’évaluation appliquées » de l’Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Nous avons considéré que l’évaluation des titres de transaction et de placement constitue un point clé de l’audit, ces titres étant de montants significatifs et faisant appel au jugement de la direction dans le recours aux modèles internes de valorisation pour leur évaluation (hors actions cotées) en date de clôture.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à l’évaluation des titres de transaction et de placement. Nos travaux d’audit ont principalement consisté à : - Examiner le dispositif de gouvernance relatif aux modèles de valorisation et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - Tester par sondage l’évaluation des titres de transaction et de placement.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états de synthèse exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c’est à la direction qu’il incombe d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la direction a l’intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s’offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d’information financière de la société.

Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs et de délivrer un rapport de l’auditeur contenant notre opinion.

L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d’erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d’esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d’audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative résultant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l’audit afin de concevoir des procédures d’audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l’utilisation par la direction du principe comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l’existence d’une incertitude significative, nous sommes tenus d’attirer l’attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d’exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s’appuient sur les éléments probants obtenus jusqu’à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d’ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l’ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d’une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l’étendue et le calendrier prévus des travaux d’audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d’administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina Bensouda-Korachi
Associée



COOPERS AUDIT MAROC S.A



Abdellah Laghchaoui
Associé

CDG CAPITAL

Les états financiers sociaux sont exprimés en milliers de dirhams, sauf mention contraire.

BILAN		
A C T I F	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	720 748	649 247
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	692 688	721 858
A vue	159 670	96 596
A terme	533 018	625 262
Créances sur la clientèle	2 111 231	1 792 809
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	731 845	599 143
Crédits et financements participatifs à l'équipement	1 372 561	1 192 266
Crédits et financements participatifs immobiliers	244	701
Autres crédits et financements participatifs	6 581	700
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	10 756 143	9 861 250
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 432 396	7 681 292
Autres titres de créance	1 545 638	2 147 927
Titres de propriété	778 110	21 477
Certificats de Sukuk		10 553
Autres actifs	777 273	770 614
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Certificats de Sukuk		
Titres de participation et emplois assimilés	249 139	248 313
Participation dans les entreprises liées	198 030	198 030
Autres titres de participation et emplois assimilés	51 108	50 282
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	97 092	80 685
Immobilisations corporelles	8 636	11 462
TOTAL ACTIF	15 412 949	14 136 238

BILAN		
P A S S I F	31/12/2023	31/12/2022
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 919 562	5 346 421
A vue	2 077 762	3 120 446
A terme	3 841 800	2 225 974
Dépôts de la clientèle	3 757 757	3 420 157
Comptes à vue créditeurs	2 673 099	2 024 819
Comptes d'épargne		
Dépôts à terme	964 297	1 250 031
Autres comptes créditeurs	120 361	145 307
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	2 149 721	2 739 645
Titres de créance négociables émis	2 149 721	2 739 645
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	1 737 349	828 909
Provisions pour risques et charges	72 385	57 649
Provisions réglementées		
Subventions, Fonds publics affectés et Fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	612 804	612 804
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	170 882	169 318
Capital	930 000	930 000
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	29 770	66
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	32 718	31 268
TOTAL PASSIF	15 412 949	14 136 238

HORS BILAN		
	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DONNES	10 598 263	5 007 868
Engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédit et assimilés	500 000	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	132 048	283 313
Engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 343 067	2 132 382
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	7 623 148	2 592 173
ENGAGEMENTS RECUS	7 062 343	2 141 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	609 438	409 438
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	232 000	232 000
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	5 720 905	1 000 000
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

ETAT DES SOLDES DE GESTION
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

(EN milliers de DHS)	31/12/2023	31/12/2022
+ Intérêts et produits assimilés	213 358	136 438
- Intérêts et charges assimilés	285 805	207 286
MARGE D'INTERET	(72 447)	(70 448)
+ Commissions perçues	179 339	162 598
- Commissions servies	9 777	8 128
MARGE SUR COMMISSIONS	169 562	154 470
± Résultat des opérations sur titres de transaction	128 534	36 284
± Résultat des opérations sur titres de placement	47 287	(61 473)
± Résultat des opérations de change	(53 215)	80 141
± Résultat des opérations sur produits dérivés	12 432	57 412
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE	136 038	132 364
+ Divers autres produits bancaires	41 455	51 349
- Diverses autres charges bancaires	3 468	2 900
PRODUIT NET BANCAIRE	270 140	264 635
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	176	(12 321)
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	1 568	1 234
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 434	2 950
- Charges générales d'exploitation	218 584	197 789
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	51 866	52 808
- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	(2 823)	(6 958)
- Autres dotations nettes de reprises aux provisions	14 736	23 373
RESULTAT COURANT	39 953	36 393
RESULTAT NON COURANT	(614)	(443)
- Impôts sur les résultats	6 621	4 683
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 718	31 268

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	31/12/2023	31/12/2022
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 718	31 268
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	22 872	26 151
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	145	12 321
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	21 585	32 200
23 (+) Dotations aux provisions réglementées		
24 (+) Dotations non courantes		
25 (-) Reprises de provisions	(7 740)	(8 927)
26 (-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	(84)	(18)
27 (+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	36	
28 (-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29 (+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	69 532	92 995
31 (-) Bénéfices distribués		85 560
(±) AUTOFINANCEMENT	69 532	7 435

COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES		
COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	969 662	928 340
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	22 074	12 609
Intérêts, rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	96 158	57 364
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	95 125	66 666
Produits sur titres de propriété et de certificats Sukuk	41 452	50 669
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	179 339	162 598
Autres produits bancaires	535 513	578 436
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	699 522	663 705
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	83 187	59 881
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	88 815	58 623
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	113 803	88 783
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	413 717	456 419
PRODUIT NET BANCAIRE	270 140	264 635
Produits d'exploitation non bancaire	1 568	1 234
Charges d'exploitation non bancaire	1 434	2 950
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	218 584	197 789
Charges de personnel	114 889	104 357
Impôts et taxes	2 526	2 513
Charges externes	63 462	50 784
Autres charges générales d'exploitation	14 836	13 983
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	22 872	26 151
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	23 705	45 658
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 406	
Pertes sur créances irrécouvrables		1 037
Autres dotations aux provisions	22 300	44 621
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	11 969	16 922
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4 228	7 995
Récupérations sur créances amorties		
Autres reprises de provisions	7 740	8 927
RESULTAT COURANT	39 953	36 393
Produits non courants		
Charges non courantes	614	443
RESULTAT AVANT IMPOTS	39 339	35 950
Impôts sur les résultats	6 621	4 683
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	32 718	31 268

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
	31/12/2023	31/12/2022
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	928 210	877 671
2 (+) Récupérations sur créances amorties		
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 484	1 216
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées	677 373	647 144
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	2 048	4 430
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	195 713	171 638
7 (-) Impôts sur les résultats versés	6 621	4 683
I Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	47 939	50 993
Variation des :		
8 (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	29 170	(194 275)
9 (+) Créances sur la clientèle	(318 422)	(653 985)
10 (+) Titres de transaction et de placement	(890 665)	1 623 774
11 (+) Autres actifs	(8 028)	397 030
12 (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13 (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	573 142	(643 307)
14 (+) Dépôts de la clientèle	337 600	751 206
15 (+) Titres de créance émis	(589 924)	255 717
16 (+) Autres passifs	908 440	(1 384 130)
II Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	41 314	152 031
III FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	89 253	203 023

17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	510	18
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	650	
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	36 914	32 789
21 (+) Intérêts perçus		
22 (+) Dividendes perçus	41 452	50 669
IV FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	4 398	17 898
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées		100 029
25 (+) Emission d'actions		
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	22 149	16 561
28 (-) Dividendes versés		85 560
V FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(22 149)	(2 092)
VI VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	71 501	218 829
VII TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	649 247	430 418
VIII TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	720 748	649 247

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

Les comptes individuels de CDG Capital sont établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC). En particulier, les principales méthodes d'évaluation en matière de titres, créances, dettes et immobilisations sont résumées ci-après.		
PORTEFEUILLE TITRES		
Les règles de classement et d'évaluation appliquées sont les suivantes :		
TITRES DE TRANSACTION	TITRES DE PLACEMENT	TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS
Sont logés dans cette catégorie, les titres qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme et ceux détenus par la banque dans le cadre de son activité de mainteneur de marché. Les titres de transaction sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles. À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.	Cette catégorie concerne les titres détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que la banque peut être amenée à céder à tout moment. Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus. À chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values font l'objet d'une provision pour dépréciation qui peut être appréciée par ensembles homogènes de titres, sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les plus-values ne peuvent être constatées en produits.	Sont inscrits dans cette catégorie à leur valeur d'acquisition, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le PCEC en titres de participation, participations dans les entreprises liées et autres titres immobilisés. A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis (valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, actif net réévalué, discounted cash flow). Seules les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SUR LA CLIENTÈLE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : en créances à vue et à terme pour les établissements de crédit; crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, autres crédits pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus non échus. Les créances en souffrance et les provisions y afférentes sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation en vigueur.	Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE	TITRES DE CREANCES EMIS
Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées selon leur durée initiale ou leur nature : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit ; comptes à vue, comptes à terme et autres dépôts pour la clientèle. Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés au bilan parmi les dettes rattachées.	- Les émissions de certificats de dépôt (CD) vanilles sont comptabilisées à leur valeur nominale au taux d'intérêt contractuel. - Les émissions de dettes structurées comportant un swap de performance sont évaluées et comptabilisées comme suit : - La dette représentative du passif (contrat hôte) est comptabilisée à sa valeur nominale ; - Le dérivé incorporé (swap de performance) fait l'objet d'une comptabilisation séparée (« split accounting ») en valeur de marché, et les variations de valeur à chaque arrêté comptable sont constatées en résultat (gain ou perte) en contrepartie d'un compte de régularisation.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	La reconnaissance en comptabilité du dérivé incorporé (swap de performance) associé à l'émission de CD structuré est de nature à : - Traduire au mieux la réalité économique de l'émission de dette structurée (combinaison d'une émission vanille et d'un swap de performance) - Éliminer le mismatch comptable entre d'une part, le passif représenté par les certificats de dépôts qui sont inscrits en comptabilité pour leur montant nominal, et d'autre part, les actifs et contrats de couverture y associés, lesquels sont évalués en valeur de marché (trading) ;	Au 31/12/2023, la réévaluation au prix du marché du swap de performance a donné lieu à la comptabilisation à l'actif (rubrique "autres actifs") d'un dérivé de MAD 81 millions de dirhams, et s'est traduite par un impact positif sur le résultat net de MAD 17,6 millions.
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	31/12/2023	31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	720 748	11 948	10 353	136 777	879 827	745 234
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS FINANCIERS		300 000	225 000		525 000	618 333
AUTRES CREANCES		591			591	609
INTERETS COURUS A RECEVOIR		7 307	711		8 018	6 929
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	720 748	319 847	236 064	136 777	1 413 436	1 371 105

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Total	31/12/2023	Total	31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières				
CREDITS DE TRESORERIE	269 938	166 487	292 979	588	729 992	594 677	
- Comptes à vue débiteurs	258	166 487	183 971	588	351 305	335 615	
- Créances commerciales sur le Maroc							
- Crédits à l'exportation							
- Autres crédits de trésorerie	269 680		109 008		378 687	259 062	
CREDITS A LA CONSOMMATION				1 652	1 652	2 089	
CREDITS A L'EQUIPEMENT	632 000		728 883		1 360 883	1 173 458	
CREDITS IMMOBILIERS				244	244	701	
AUTRES CREDITS			6 581		6 581	700	
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE							
INTERETS COURUS A RECEVOIR	9 502		2 378		11 880	21 185	
CREANCES EN SOUFFRANCE							
- Créances pré-douteuses							
- Créances douteuses							
- Créances compromises							
TOTAL	911 440	166 487	1 030 820	2 483	2 111 231	1 792 809	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total	31/12/2023	Total	31/12/2022
			financiers	non financiers				
TITRES COTES	8 123		128	15 242		23 493	21 477	
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES								
OBLIGATIONS								
AUTRES TITRES DE CREANCE								
CERTIFICATS DE SUKUK								
TITRES DE PROPRIETE	8 123		128	15 242		23 493	21 477	
TITRES NON COTES	568 808	9 154 101	831 028	120 814	10 674 751	9 807 609		
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES		8 391 284			8 391 284	7 671 994		
OBLIGATIONS		762 818	76 411	120 814	960 043	997 529		
AUTRES TITRES DE CREANCE	568 808				568 808	1 127 532		
CERTIFICATS DE SUKUK						10 553		
TITRES DE PROPRIETE			754 617		754 617			
TOTAL	576 931	9 154 101	831 156	136 056	10 698 244	9 829 086		

* nets de provisions et hors ICNE

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	6 734 775	6 734 775	6 734 775			
OBLIGATIONS	6 398 584	6 398 584	6 398 584			
AUTRES TITRES DE CREANCE	336 191	336 191	336 191			
CERTIFICATS DE SUKUK						
TITRES DE PROPRIETE						
TITRES DE PLACEMENT*						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4 013 018	4 005 860	3 198 092	6 465	15 121	34 428
OBLIGATIONS	2 001 881	1 992 730	1 984 600	31	9 182	
AUTRES TITRES DE CREANCE	661 045	660 078	642 759	348	2 764	34 428
TITRES DE PROPRIETE	571 151	569 143	570 733	335	2 343	
	778 942	783 909		5 751	832	
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						
CERTIFICATS DE SUKUK						

* hors ICNE

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

Actif	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	76 500	
DEBITEURS DIVERS	700 772	770 614
Sommes dues par l'Etat	254 026	226 296
Débiteurs divers	180 850	279 561
Produit à recevoir	63 958	53 493
Charges constatées d'avance		
Autres comptes	201 939	211 264
TOTAL ACTIF	777 273	770 614

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

Passif	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	1 549 552	716 298
CREDITEURS DIVERS	187 797	112 611
Sommes dues à l'Etat	98 871	30 363
Créditeurs Divers	11 154	10 043
Dettes Fournisseurs	33 454	29 763
Produits constatés d'avance		
Comptes de Régularisation	44 317	42 443
TOTAL PASSIF	1 737 349	828 909

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette
Participations dans les entreprises liées					
CDG CAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	1 000	100%	150 000	150 000
CDG CAPITAL BOURSE	INTERMEDIATION BOURSIERE	27 437	100%	44 510	44 510
CDG CAPITAL REAL ESTATE	GESTION DE FONDS IMMOBILIERS	3 000	100%	3 520	3 520
Autres titres de participation et emplois assimilés					
MAGHREB TITRISATION	TITRISATION	10 000	13,0%	2 004	2 004
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DU FCGD	FINANCIER	1 000	NS	59	59
CHWITER JOID	IMMOBILIER	1 098 768	6,80%	70 274	37 274
Titres de l'activité de portefeuille					
Autres emplois assimilés	FINANCIER			11 917	11 772
TOTAL PARTICIPATIONS				282 284	249 139
EMPLOIS ASSIMILES					
TOTAL GENERAL				282 284	249 139

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis et/ou prov début de l'ex	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortis sur immo sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	191 499	46 937	11 905	226 531	110 813	18 626		129 439	97 092
- Droit au bail									
- Immobilisations en recherche et développement									
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	190 409	35 794		226 203	110 813	18 626		129 439	96 764
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation en cours	1 090	11 143	11 905	328					328
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 425	1 882	948	68 358	55 963	4 246	486	59 723	8 636
- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	22 324	336		22 660	18 937	1 213		20 149	2 511
Terrain d'exploitation									
Agen Amen Inst Immeubles d'exploitation, Bureaux	22 324	336		22 660	18 937	1 213		20 149	2 511
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction									
- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	45 100	1 546	948	45 698	37 026	3 033	486	39 573	6 125
Mobilier de bureau d'exploitation	6 681			6 681	4 687	439		5 127	1 554
Matériel de bureau d'exploitation	1 077	27		1 104	923	55		978	126
Matériel informatique	34 875	1 039	152	35 763	29 691	2 299	116	31 874	3 889
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 467	480	796	2 151	1 724	241	370	1 595	556
Autres matériels d'exploitation									
- AUTRES IMMOB CORPORELLES D'EXPLOITATION EN COURS									
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT									
Terrains hors exploitation									
Immeubles hors exploitation									
Mobilier et matériel hors exploitation									
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
Total	258 923	48 819	12 853	294 890	166 776	22 872	486	189 162	105 728

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
06/04/2023	Matériel de transport	192	135	58	109	51	
06/04/2023	Matériel de transport	154	108	46	71	25	
17/04/2023	Matériel de transport	450	128	323	330	8	
17/04/2023	Matériel informatique	152	116	36			36
TOTAL		948	486	462	510	84	36

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETIES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		13 276	43 523		56 799	89 909
VALEURS DONNEES EN PENSION	2 316 658		2 818 395		5 135 053	2 101 322
- au jour le jour			1 320 236		1 320 236	
- à terme	2 316 658		1 498 158		3 814 816	2 101 322
EMPRUNTS DE TRESORERIE		25 178	700 000		725 178	3 154 000
- au jour le jour			700 000		700 000	3 030 000
- à terme		25 178			25 178	124 000
EMPRUNTS FINANCIERS						
AUTRES DETTES		180			180	94
INTERETS COURUS A PAYER	1 322	72	959		2 353	1 096
TOTAL	2 317 980	38 706	3 562 877		5 919 562	5 346 421

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	3 793	1 188 837	232 795	214 783	1 640 208	1 386 906
COMPTES D'EPARGNE						
DEPOTS A TERME		665 410	286 420		951 830	709 731
AUTRES COMPTES CREDITEURS	77 076	1 070 984	4 657	260	1 152 977	1 315 864
INTERETS COURUS A PAYER		5 690	7 052		12 742	7 656
TOTAL	80 869	2 930 921	530 924	215 043	3 757 757	3 420 157

TITRE DE CREANCE EMIS

NATURE TITRES (1)	CARACTERISTIQUES				MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement (en DH)
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/10/2022	26/10/2029	100	3,04%	600 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	26/04/2023	26/04/2024	100	3,74%	320 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/07/2023	26/07/2024	100	3,56%	1 200 000			
TOTAL					2 120 000			

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt. Emprunts obligataires. Bons de sociétés de financement. Autres titres de créance.

(2) Amortissement annuel ou infine.

DETTES SUBORDONNEES

NATURE TITRES	Date de jouissance	CARACTERISTIQUES			MONTANT	Dont	
		Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal		Entreprises liées	Autres apparentés
EMPRUNT SUBORDONNE	09/03/2021	09/03/2031	100	3,14%	500 000		
EMPRUNT SUBORDONNE	29/12/2022	Perpetuelle	100	5,37%	100 000		
TOTAL					600 000		

PROVISIONS

PROVISIONS	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2023
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	113 925	31 660	46 357		99 227
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	6 584				6 584
Titres de placement	65 477	30 109	46 036		49 550
Titres de participation et emplois assimilés	33 321	145	321		33 145
Immobilisations en crédit-bail et en location					
Autres actifs	8 544	1 406			9 949
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	57 649	22 155	7 419		72 385
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux	56 330	21 585	6 200		71 715
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	1 319	570	1 219		670
Provisions réglementées					
TOTAL	171 574	53 815	53 777		171 612

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	2 975 115	2 415 695
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	500 000	
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	500 000	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	132 048	283 313
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés	132 048	283 313
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires export confirmés		
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés		
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 343 067	2 132 382
Garanties de crédits données		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
Autres cautions et garanties données	2 343 067	2 132 382
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	1 341 438	1 141 438
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	500 000	500 000
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement recus	500 000	500 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	841 438	641 438
Garanties de crédits	609 438	409 438
Autres garanties reçues	232 000	232 000
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL (EN DIRHAM)

Montant du capital 930 000 000
Montant du capital social souscrit et non appelé 0
Valeur nominale des titres 100

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %	Pourcentage des droits de vote détenu
		Exercice précédent	Exercice actuel		
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	9 299 994	9 299 994	100%	100%
MR KHALID SAFIR	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR HAMID TAWFIKI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MME LATIFA ECHIHABI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR NOUMAN AL AISSAMI	DIRECTION DU TRESOR ET DES FINANCES EXTERIEURS RABAT	1	1	0%	0%
MR MOHAMED AMINE FILALI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
MR MOHAMED SULAIMANI	BP 408 PLACE MY HASSAN RABAT	1	1	0%	0%
Total		9 300 000	9 300 000	100%	100%

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	31/12/2023
Réserves et primes liées au capital	169 318	1 563		170 881
Réserve légale	67 318	1 563		68 881
Autres réserves	102 000			102 000
Capital	930 000			930 000
Capital appelé	930 000			930 000
Report à nouveau (+/-)	66	29 704		29 770
Résultat net de l'exercice (+/-)	31 268	[31 268]		32 718
TOTAL	1 130 652			1 163 370

ENGAGEMENTS SUR TITRES

	31/12/2023	31/12/2022
Engagements donnés	7 623 148	2 592 173
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	7 623 148	2 592 173
Engagements reçus	5 720 905	1 000 000
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	5 720 905	1 000 000

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Opérations de change à terme			125 874	118 885
Devises à recevoir			1 031 347	1 264 804
Dirhams à livrer			(598 891)	(607 911)
Devises à livrer			(2 203 608)	(2 382 023)
Dirhams à recevoir			1 897 026	1 844 015
Engagements sur produits dérivés			109 440	111 590
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt			109 440	111 590
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons duTrésor et valeurs assimilées			
Autres titres	405 000		
Hypothèques	546 770		
Autres valeurs et sûretés réelles	18 416 507		
Total	19 368 277		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 552 785		
Autres titres	480 802		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
Total	8 033 587		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	159 670			225 000	300 000	684 670
Créances sur la clientèle	365 606	5 602	97 766	161 909	1 468 468	2 099 351
Titres de créance	77 942	477 280	1 469 676	5 825 571	2 069 665	9 920 134
Créances subordonnées						
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar placés						
Crédit-bail et assimilé						
Ijara						
TOTAL	603 218	482 882	1 567 442	6 212 480	3 838 133	12 704 155
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 917 209					5 917 209
Dettes envers la clientèle	2 793 186		951 830			3 745 016
Titres de créance émis			1 520 000			2 120 000
Emprunts subordonnés					600 000	600 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isithmar reçus						
TOTAL	8 710 396		2 471 830		1 200 000	12 382 226

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE*

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
13	4 844 060
*Expositions dépassant individuellement 10% des fonds propres prudentiels ou ceux relatifs aux clients constituant un groupe dont l'encours dépasse 10% des FPP	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

BILAN	31/12/2023
ACTIF	1 183 287
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	136 777
Créances sur la clientèle	
Titres de transaction et de placement et investissement	1 046 510
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF	27 290
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 178
Dépôts de la clientèle	2 112
Titres de créance émis	
Autres passifs	
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN	31/12/2023
Engagements donnés	2 203 608
Engagements reçus	1 031 347

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

NATURE	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	1 130 452	1 099 384	1 095 009
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	270 140	264 635	288 904
2- Résultat Avant impôts	39 339	35 950	118 033
3- Impôts sur les résultats	6 621	4 683	28 097
4- Bénéfices distribués	-	85 560	87 420
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	31 334	4 497	4 590
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action	4	3	10
Bénéfice distribué par action	-	9	9
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	81 016	73 345	70 479

MARGE D'INTERET

	31/12/2023	31/12/2022
INTERETS PERCUS	213 358	136 638
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	22 074	12 609
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	96 158	57 364
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	95 125	66 666
INTERETS SERVIS	285 805	207 286
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les EC	83 187	59 881
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	88 815	58 623
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	113 803	88 783

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2023	31/12/2022
Titres de placement	452	909
Titres de participation		
Participations dans les entreprises liées	41 000	49 760
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés		
TOTAL	41 452	50 669

COMMISSIONS

	31/12/2023	31/12/2022
COMMISSIONS PERCUES	179 339	162 598
Commissions sur Fonctionnement de compte	93	176
Commissions sur Actifs en gestion ou en dépôt	86 432	90 637
Produits sur Activités de conseil et d'assistance	32 451	38 617
Autres commissions sur prestations de services	60 363	33 167
COMMISSIONS SERVIES	9 777	8 128
Charges sur moyens de paiement	2 905	1 208
Commissions sur achats et ventes	278	271
Commissions sur droits de garde	5 588	5 847
Autres charges sur prestations	1 006	802

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS	535 510	577 755
Gains sur les titres de transaction	202 458	311 736
Plus value de cession sur titres de placement	38 420	12 225
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	41 808	38 917
Gains sur les produits dérivés	37 853	71 987
Gains sur les opérations de change	214 971	142 890
CHARGES	400 472	445 391
Pertes sur les titres de transaction	73 925	275 452
Moins value de cession sur titres de placement	2 832	27 455
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	30 109	65 160
Pertes sur les produits dérivés	25 422	14 576
Pertes sur opérations de change	268 185	62 749
RESULTAT	135 038	132 364

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

CHARGES	31/12/2023	31/12/2022
Charges de personnel	114 889	104 357
Rémunérations du personnel	81 016	73 345
Charges sociales	12 744	12 383
Autres charges	21 129	18 629
Impôts et taxes	2 526	2 513
Charges externes	63 470	50 788
Autres charges générales d'exploitation	14 829	13 979
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	22 872	26 151
TOTAL	218 584	197 789

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	121 796	122 017
Autres produits bancaires	535 513	578 436
Autres charges bancaires	413 717	456 419
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	134	(1 716)
Produits d'exploitation non bancaires	1 568	1 234
Charges d'exploitation non bancaires	1 434	2 950
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	23 705	45 458
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	11 969	16 922
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	(614)	(443)
Produits non courants		
Charges non courantes	614	443

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE
DU 01 JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

1- VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité banque d'affaires	270 140	51 866	39 339
- Autres activités			
TOTAL	270 140	51 866	39 339

2- VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Maroc	270 140	51 866	39 339
- Autres zones			
TOTAL	270 140	51 866	39 339

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

INTITULES	MONTANTS(+)	MONTANTS(-)
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	32 718	
Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	32 473	
1- Courantes	25 238	
- Charges sur exercices antérieurs	1 347	
- Pénalités		
- Charges à réintégrer dot aux provisions	22 991	
- Charges non déductible	868	
- Excédent d'amortissements voitures	31	
2- Non courantes	7 235	
- Impôts sur les sociétés	6 621	
- Contribution à la solidarité	614	
III - DEDUCTIONS FISCALES		47 652
1- Courantes		47 652
- Produits des titres de participations et placement		41 452
- Reprise de provisions		6 200
2- Non courantes		
TOTAL	65 191	47 652
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	17 539	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) OU	17 539	
Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)
Exercice n-1

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

I DETERMINATION DU RESULTAT		31/12/2023
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -)	39 953
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	25 238
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	47 652
Résultat courant théoriquement imposable	(-)	17 539
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	7 235
Résultat courant après impôts	(=)	32 718
II INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		

NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE AU 31/12/2023

NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	25 451 891	176 817 430	184 917 630	17 351 692
B- TVA à récupérer	4 965 096	19 435 288	22 534 695	1 865 689
Sur charges	3 357 209	18 206 132	20 184 870	1 378 471
Sur immobilisations	1 607 887	1 229 156	2 349 825	487 218
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	20 486 796	157 382 142	162 382 935	15 486 003

PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2020 à 2023 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de CDG Capital au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), relatives aux dits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision.

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés	B- Affectation des résultats
Décision de l'AGO du 28/04/2023	
Report à nouveau	66
Résultats nets en instance d'affectation	
Résultat net de l'exercice	31 268
Prélèvements sur les bénéfices	
Autres prélèvements	
Réserves facultatives	
TOTAL A	31 334
TOTAL B	31 334

EFFECTIFS

	(en nombre)
EFFECTIFS	31/12/2023 31/12/2022
Effectifs rémunérés	159 161
Effectifs utilisés	159 161
Effectifs équivalent plein temps	159 161
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	159 161
Cadres (équivalent plein temps)	153 161
Employés (équivalent plein temps)	6 5
dont effectifs employés à l'étranger	

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

- I. DATATION
- . Date de clôture (1) 31-déc.-2023
 - . Date d'établissement des états de synthèse (2) 11-mars-2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables

NEANT

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes	Montants en milliers de DH
	31/12/2023	31/12/2023
Titres dont l'établissement est dépositaire	506	106 174 587
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	3	2 488 442
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	65	51 781 344
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion		
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	438	51 904 801
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		

RESEAU

RESEAU	31/12/2023	31/12/2022
Guichets permanents	1	1
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTELE

COMPTES DE LA CLIENTELE	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants	460	446
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger		
Autres comptes chèques	1 990	1 975
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme	11	11
Bons de Caisse		
Autres comptes de dépôts	11	8
TOTAL	2 472	2 440

LISTE DES ÉTATS “NEANT” :

- A3 ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
- B7 CREANCES SUBORDONNEES
- B8 IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
- B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2023

CDG CAPITAL S.A

**EXERCICE DU 1^{er} JANVIER
AU 31 DECEMBRE 2023**



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
CDG CAPITAL S.A
Rabat

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES LORS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2023

2.1. Avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de bureaux conclue entre CDG Capital et CDG Capital Gestion

Partie concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Nature et objet du contrat : Mise à disposition d'espace de bureaux pour une superficie globale de 80,72 m² au profit de CDG Capital Gestion dans l'annexe située à Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 15.711,34 HT, auquel s'ajoute une quote-part dans les charges communes fixée à 18% des frais suivants : prime d'assurance multirisque, prestations d'entretien et de réparation et prestations de maintenance et de nettoyage.

Date de signature du contrat : 22 juillet 2020

Produits comptabilisés en 2023 (HT) : 248 KMAD

Montant TTC encaissé en 2023 : 221 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 144 KMAD.

2.2 Contrat d'aménagement d'un site de repli utilisateurs avec CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse.

Personne concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du contrat : réalisation d'un site de repli pour 18 utilisateurs et une salle informatique pour les besoins des deux filiales pour mutualiser les équipements. Les coûts d'investissement et de fonctionnement (loyers et charges locatives, consommation eau et électricité, facility management, taxes locales) liés sont refacturés par CDG Capital à l'identique selon les clefs de répartition suivantes :

- Les dépenses d'investissements liés au site sont réparties à égalité entre les deux filiales ;
- Les dépenses de fonctionnement sont réparties à raison de 55% pour CDG Capital Gestion et 45% pour CDG Capital Bourse.

Date de signature du contrat : 01/07/2019

Produits comptabilisés en 2023 (HT) : 275 KMAD

Montant TTC encaissé en 2023 : 443 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 150 KMAD.

2.3 Convention relative à la mise en place de la solution BRS ANALYTICS pour la gestion des risques financiers du Groupe CDG.

Personne concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet du contrat : modalités de mise en place de la solution Risque au niveau de CDG (EP), CDG Capital et FINEA.

Date de signature du contrat : 10/10/2019

Charge comptabilisée en 2023 (HT) : 222 KMAD

Montant TTC décaissé en 2023 : 67 KMAD



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Solde dette TTC au 31/12/2023 : 200 KMAD.

2.4 Convention relative à la mise en place de la solution de gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du Groupe CDG

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : Convention de mise en place de solution "DILITRUST EXEC" pour la gestion dématérialisée des supports des instances de gouvernance du groupe CDG, conclue entre CDG, CDG Capital, Compagnie Générale Immobilière (CGI), CDG Développement, Madaef et Medz , moyennant un coût annuel de 59.827 Euros (soit la contrevaletur de 688 KMAD), dont 8.252 Euros (soit la contrevaletur de 91 KMAD) représentant la quote-part de CDG Capital.

Date de conclusion de la convention : 26 février 2018

Charge HT comptabilisée en 2023 : 88 KMAD

Somme TTC décaissée en 2023 : 88 KMAD

Solde dette TTC au 31/12/2023 : Néant.

2.5 Convention d'avance en compte courant entre CDG Capital et CDG Capital Real Estate

Personne concernée : CDG Capital en tant que principal actionnaire (maison mère).

Nature et objet de la convention : Convention de mise en place d'une avance en compte courant d'associé par CDG Capital au profit de CDG Capital Real Estate destinée au reprofilage de la dette globale de cette dernière envers CDG Capital et dont le solde au 31 décembre 2016, intérêts courus compris, s'élève à 23 371 KMAD. Cette avance est accordée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction au taux d'intérêt fiscal en vigueur, soit 2,21% pour 2017 et 2,22% en 2018.

Date de conclusion de la convention : 30 décembre 2016 prenant effet à partir du 1^{er} janvier 2017

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2023 : Néant

Sommes TTC encaissées en 2023 : Néant

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 17 871 KMAD.

2.6 Convention d'assistance pour la gestion des fonds de la CNRA

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Date de conclusion de la convention : Convention conclue en date du 31 mars 2006, ayant fait l'objet, depuis, de quatre avenants intervenus respectivement le 27 novembre 2006, le 1^{er} septembre 2008, le 1^{er} janvier 2010 et le 18 juillet 2012.

Modalités de rémunération : Mise en application de nouvelles conditions tarifaires applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 comme suit :

- Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,05% TTC par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé de chaque portefeuille de la CNRA ou de chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA.
Cette commission est facturée trimestriellement.
- Une commission variable (performance fées) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - o 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;
 - o 8% si la performance cumulée est négative.

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,034% TTC de l'Actif Moyen de la période consommée pour chaque portefeuille de la CNRA ou chaque portefeuille de tiers dont la gestion des ressources est dévolue à la CNRA soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière à ce qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT) : 6 769 KMAD

Sommes encaissées TTC en 2023 : 23 787 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 14 457 KMAD.

2.7 Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et de sa clientèle

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère)

Objet de la convention : Convention d'assistance pour la conservation des actifs de la CDG et de sa clientèle

Date de conclusion de la convention : 31 mars 2006

Conditions de rémunération : En contrepartie de sa prestation, CDG Capital perçoit des commissions facturées mensuellement suivant les modalités ci-après :

- Avoirs propres de la CDG : 0,012% HT applicable aux avoirs de fin de mois.
- Avoirs de la clientèle CDG : 90% HT des frais facturés par la CDG à ses clients.

Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT) : 21 516 KMAD

Sommes encaissées en 2023 (TTC) : 32 304 KMAD



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc



83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 7 705 KMAD.

2.8 Mandat de gestion financière et patrimoniale conclu avec la CDG concernant le RCAR

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère).

Objet de la convention : la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) mandate CDG Capital pour la gestion financière et patrimoniale du fonds RCAR (Régime Collectif d'Allocation des Retraites).

Date de conclusion de la convention : 15 juillet 2014

Avenant n°1 conclu le 5 décembre 2019 : modification de certains éléments de la tarification appliquée au titre du mandat et précision que tout amendement y afférents devra nécessairement résulter d'un avenant au mandat signé par les parties

Modalités de rémunération : La rémunération de CDG Capital est fixée comme suit :

- Une commission fixe de gestion financière fixée à 0,06% HT par an, appliquée à l'encours global de l'actif moyen valorisé et calculée trimestriellement. Cette commission est facturée trimestriellement.
- Une commission variable (performance fees) facturée au terme de chaque exercice, appliquée à l'écart de performance suivant les taux suivants :
 - o 15% si la performance absolue cumulée du portefeuille est positive ;
 - o 8% si la performance cumulée est négative.

Le paiement de la commission variable est plafonné à 0,04% HT de l'Actif Moyen de la période consommée, soit un ratio par rapport aux commissions fixes de maximum 66%.

L'écart de performance désigne la différence entre la performance de l'actif adossé au benchmark et la performance du benchmark. Il est constaté en cumulé sur une période de 4 ans, de manière à ce qu'il soit incrémenté / décrétementé chaque année par la surperformance / la sous-performance réalisée.

Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT) : 52 626 KMAD

Sommes encaissées TTC en 2023 : 128 890 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2023 : 75 847 KMAD

2.9 Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)

Partie concernée : CDG en tant que principal actionnaire (maison mère)

Date de conclusion de la convention : 31 mars 2006

Objet de la convention : Convention d'assistance pour la gestion de la trésorerie de la CDG.

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20.100 Casablanca
Maroc

Modalités de rémunération : La commission de gestion due à CDG Capital au titre de la convention est fixée à 0,10% HT annuel de la moyenne quotidienne de la position nette de trésorerie. Cette prestation est facturée trimestriellement.

Produits comptabilisés au cours de l'exercice (HT) : 1 785 KMAD

Sommes encaissées TTC en 2023 : 3 859 KMAD

Solde créance TTC au 31/12/2023 : Néant.

Casablanca, le 26 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 15 / 05 22 22 47 14
Fax: 05 22 22 40 18 / 47 59

Sakina Bensouda Korachi
Associée

COOPERS AUDIT S.A



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social : 83, Avenue Hassan II
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAOU
Associé

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2023

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES AU

31/12/2023

	Coopers Audit		Mazars	Coopers Audit		Mazars	Deloitte				TOTAL		
	Montant / Année			Pourcentage / Année*		Montant / Année		Pourcentage / Année*					
	2023	2022	2021	2023	2022	2021	2022	2021	2020	2022		2021	2020
Commisariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	220	248	292	92%	93%	100%	190	247	228	90%	93%	100%	1.425
- Enquêteur	160	208	252	67%	78%	86%	190	247	228	90%	93%	100%	1.285
- Filiales	60	40	40	25%	15%	14%	-	-	-	0%	0%	0%	140
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	20	20	-	8%	7%	0%	20	20	-	10%	7%	0%	80
- Enquêteur	20	20	-	8%	7%	0%	20	20	-	10%	7%	0%	80
- Filiales	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Sous total	240	268	292	100%	100%	100%	210	267	228	100%	100%	100%	1.505
Autres prestations rendues	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Autres	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
Sous total	-	-	-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	-
TOTAL GÉNÉRAL	240	268	292	100%	100%	100%	210	267	228	100%	100%	100%	1.505

Part de chaque ligne dans le total de l'année concernée

En milliers de dollars

* Part de chaque ligne dans le total de l'année concernée

En milliers de dirhams

RAPPORT **ESG** **EXERCICE** **2023**

A propos de ce rapport

Méthodologie de reporting

Ce rapport est structuré autour de nos enjeux de responsabilité sociétale, issus de notre étude de matérialité. L'ensemble des fonctions impliquées ont été consultées lors de la phase de collecte et du traitement des informations collectées.

Les informations collectées sont relatives à nos enjeux matériels et aux informations requises par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux dans sa circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, qui s'applique à CDG Capital en tant qu'organisme faisant appel public à l'épargne. Le contenu de ce rapport a été construit dans une quête de transparence dans la limite des informations disponibles.

Notre analyse de matérialité tient compte de la norme ISO 26000 et des objectifs de développement durable de l'ONU.

Au-delà des indicateurs quantitatifs, nous avons aussi présenté les actions clés des trois dernières années, montrant comment nous répondons à nos engagements RSE.

Périmètre de reporting et de consolidation des données

Ce reporting couvre la période 2021-2023. Les informations qualitatives et une partie des informations quantitatives sont relatives au périmètre consolidé de CDG Capital et ses deux filiales détenues à 100% : CDG Capital Bourse et CDG Capital Gestion. Certaines informations quantitatives ne sont disponibles que pour le périmètre social de CDG Capital.

La durabilité au cœur de notre stratégie

15 engagements RSE

Construite sur une approche participative, notre stratégie de responsabilité sociale est le fruit d'une analyse de matérialité menée en 2018, qui a fait ressortir 15 enjeux prioritaires. Cette analyse de matérialité est en cours de mise à jour au moment de la publication de ce rapport.



Nouveau business model

Fin 2023, dans un contexte national marqué par une dynamique de croissance soutenue, CDG Capital a redéfini son business model en réponse aux évolutions stratégiques du Groupe CDG.

En effet, notre nouveau positionnement contribue à la création d'un impact économique, social et environnemental positif, accordant une place centrale aux problématiques RSE en général, et à l'inclusion (ESS) et l'ESG en particulier.

Toutes nos actions convergent pour impacter durablement le développement socio-économique de notre pays en apportant notre contribution aux 12 Objectifs de Développement Durable adoptés par le Groupe CDG.



« Contribuer de manière responsable et durable au développement économique et social du royaume à travers la transformation de l'épargne mobilisé en investissement de long terme »

Dialogue avec les parties prenantes

Nourrir un dialogue constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes est un engagement transversal de notre politique RSE. Pour cela, nous faisons appels à différents canaux de communication qui se complètent :

	Réunions et comités	Communication institutionnelle	Dialogue social	Entretiens annuels/Formations	Téléphone/Visio/Mail/Courriel	Communication interne	Instances de gouvernance & assemblées générales	Dialogue social	Reportings financier et extra-financier	Études de satisfaction	Réseaux sociaux, site internet, publications et brochures	Événements, conférences et rencontres	Contrats (Engagements de confidentialité, Partenariats, Projets)
Collaborateurs	✓		✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓	✓	
Clients & Investisseurs	✓	✓			✓				✓	✓	✓	✓	✓
Fournisseurs					✓							✓	✓
Actionnaires et administrateurs	✓						✓						
Société civile & associations												✓	✓
Media												✓	
Autorités de régulation	✓				✓							✓	
Organismes professionnels	✓								✓				✓
Bailleurs de fonds internationaux		✓							✓		✓	✓	✓
Sociétés cibles d'investissement pour le compte de nos clients					✓		✓		✓			✓	

Un modèle de financement durable

Soutenir les initiatives nationales de développement

Le développement du marché des capitaux occupe une place importante au sein du Nouveau Modèle de Développement. CDG Capital, acteur majeur de ce marché, propose à ses clients, publics, institutionnels et privés, des solutions personnalisées et innovantes dans le but de façonner des modèles de gestion responsables.

Accompagnement des régions

CDG Capital dispose d'une palette d'offres permettant d'adresser les besoins des régions (Agences Régionales d'Exécution des Projets - AREP et des Sociétés de Développement Régional - SDR) sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la réflexion en amont sur la stratégie de financement du plan de développement régional à la mobilisation du financement par la recherche d'opérateurs ou en dette, en passant par le schéma juridico-financier et la structuration du financement de projet.

CDG Capital participe au salon des Collectivités Territoriales en Côte D'Ivoire

En 2022, invités par le Ministère de l'Intérieur, des représentants des différents métiers du Groupe CDG ont accompagné la délégation marocaine au Salon des Collectivités Territoriales en Côte D'Ivoire.

Ce salon avait pour but de rassembler divers acteurs, partenaires, décideurs, et le grand public autour de l'enjeu de la décentralisation et du développement local, mettant en avant des sujets majeurs tels que le financement des infrastructures, le transport, la salubrité et le développement durable.

Cet événement s'inscrit parmi d'autres initiatives similaires visant à promouvoir la réflexion autour de problématiques en lien avec le développement régional et local.

Investissement de l'Epargne Institutionnelle dans les secteurs clés de l'économie nationale

CDG Capital est un investisseur de référence sur les marchés des capitaux au Maroc. Pour le compte de sa clientèle institutionnelle de premier rang, les fonds gérés par CDG Capital sont investis directement sur les marchés obligataire et actions, ainsi qu'à travers les véhicules d'investissement de la gestion collective, à savoir les OPCVM et les OPCI. Ces différents investissements contribuent à :

- financer les efforts d'investissements de l'Etat Marocain ;
- financer les établissements publics ;
- soutenir la croissance et le développement des sociétés cotées sur les marchés primaires et secondaires ;
- soutenir le développement du marché de la gestion collective ;
- participer à la dynamique de croissance du marché des OPCI à travers les fonds confiés, offrant ainsi une meilleure diversification coté investisseurs, et permettant de financer de nouveaux projets immobiliers.

CDG Capital compte parmi ses clients les principales institutions de prévoyance sociale (caisses de retraite, mutuelles, fonds d'œuvres sociales) pour lesquelles elle produit une prestation de conseil et de gestion financière de leurs réserves et placements financiers.

S'engager dans la lutte contre le changement climatique

A travers notre métier, nous tâchons d'orienter nos investissements vers des initiatives et des projets en faveur d'une transition bas carbone et de l'adaptation au changement climatique.

En 2017, CDG Capital a obtenu l'accréditation du GCF en tant qu'intermédiaire financier pour la mise en œuvre de financements verts. Grâce à cette accréditation, notre Banque est habilitée par le GCF à lui présenter, en vue d'un co-financement ou co-investissement, des projets d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques en ligne avec la NDC (National Determined Contribution) du Maroc. L'accréditation de la Banque a été reconduite en 2023.

Accompagnement de projets d'accès à l'eau

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et au stress hydrique qu'il engendre, CDG Capital accompagne des projets stratégiques régionaux permettant d'apporter des réponses à la problématique de plus en plus prégnante de l'accès à l'eau.

En 2022, le projet d'interconnexion Sebou-Bouregrag-Oum Erabi a été initié, dans le but d'assurer le transfert annuel de 350 à 400 millions de m³ d'eau brute, en valorisant l'excédent des eaux du bassin de Sebou qui se perdait en mer. Ce projet stratégique a pour buts de :

- sécuriser l'approvisionnement en eau potable des zones côtières de Kénitra-Rabat-Bouznika à moyen terme, et de Kénitra-El Jadida à long terme ;
- répondre aux besoins en eau potable de la région Marrakech-Al Haouz ;
- protéger la plaine de Berrechid et des régions de Doukkala et du Haouz Central-N'fis ;
- promouvoir le développement local en amont du barrage Sidi Mohamed Ben Abdellah en soutenant les Petites et Moyennes Hydrauliques.

CDG Capital a accompagné un groupement de quatre opérateurs dans la structuration d'un financement sur mesure pour ce projet, combinant divers types de financement. Deux autres projets de raccordement sont en cours de financement pour le compte du même groupement.

En 2023, CDG Capital a apporté son soutien à l'ONEE et au METLE dans l'élaboration de l'étude de faisabilité pour le projet de dessalement d'eau de mer à Casablanca. Structuré en Partenariat Public Privé (PPP), ce projet vise à construire une station de dessalement pour le Grand Casablanca dotée d'une capacité de 548 000 m³/jour, accompagnée de la mise en place de 140 km d'adduction.

Nouvelles offres responsables

CDG Capital a lancé deux produits responsables :

Fin 2021, CDG Capital Gestion a lancé « CKG ISR SELECTION », le premier fonds d'Investissement Socialement Responsable au Maroc dans la catégorie actions, ayant comme benchmark ESG 10 devenu, en 2023, ESG 15, l'indice thématique qui calcule la performance des cours des entreprises socialement responsables, cotées à la Bourse de Casablanca. Intégrant des critères extra-financiers dans la sélection des investissements, il vise à offrir la

possibilité d'investir conformément à ses convictions en termes d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

En 2022, la Banque a structuré la première émission obligataire de type « Green Bonds » au Maroc pour le secteur de l'infrastructure, en collaboration avec l'ONCF. Cette émission, d'un montant de 1 milliard de dirhams, visait à financer le développement des infrastructures de transport. La Banque a également assuré la certification de l'émission auprès de ses partenaires FSD Africa et Morningstar Sustainalytics, attirant ainsi des investisseurs nationaux et internationaux intéressés par des projets à fort impact social et environnemental.

Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels

L'instruction des dossiers de financement et d'investissement par le Comité de Crédit de la Banque devra faire appel à terme à la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'éviter et de réduire les effets négatifs des projets sur les populations et l'environnement.

De telles diligences doivent s'appuyer sur un processus rigoureux d'évaluation des risques, de mesure et de suivi des impacts environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie du projet, en concertation avec le client. Elles prennent également en considération l'approche genre dans le but d'assurer une meilleure équité socio-économique entre les hommes et les femmes au niveau des projets financés.

Pour préparer l'avènement d'un tel dispositif, nous avons pris part à ou organisé des sessions de sensibilisation et formations :

Type de formation	Cible	Contenu
Formation interne dispensée par la Direction Développement Durable	Les métiers impliqués dans le cycle des projets finance climat	Identification, évaluation et gestion adéquate des impacts environnementaux et sociaux, pendant le cycle de vie d'un projet, en tenant compte des exigences légales, des normes internationales et des meilleures pratiques industrielles.
Analyse des Risques Environnementaux et Sociaux (ARES) dispensée par l'UNEP-FI	Les équipes de CDG Capital en charge du Développement Durable	La finance durable, la classification des risques, l'identification des risques environnementaux et sociaux, leur évaluation, et leur gestion.
Formation aux enjeux des Risques Environnementaux et Sociaux (RES) par la Direction Développement Durable	Une partie des clients	L'importance de la prise en compte des risques environnementaux et sociaux dans les projets, les outils d'évaluation, de mesure et de suivi des RES, la législation marocaine en termes d'environnement, les normes de performances internationales (SFI).
Sessions de formation et de renforcement des capacités sur les bonnes pratiques de gestion des risques climatiques par Bank Al Maghrib en partenariat avec la Banque mondiale	Les banques marocaines (étant soumises à la Circulaire n°5/W/2021 de BAM)	Introduction générale au changement climatique et à l'évolution des politiques liées au climat, évaluation des risques liés à la transition climatique et évaluation des risques physiques.

Une conduite exemplaire de nos affaires

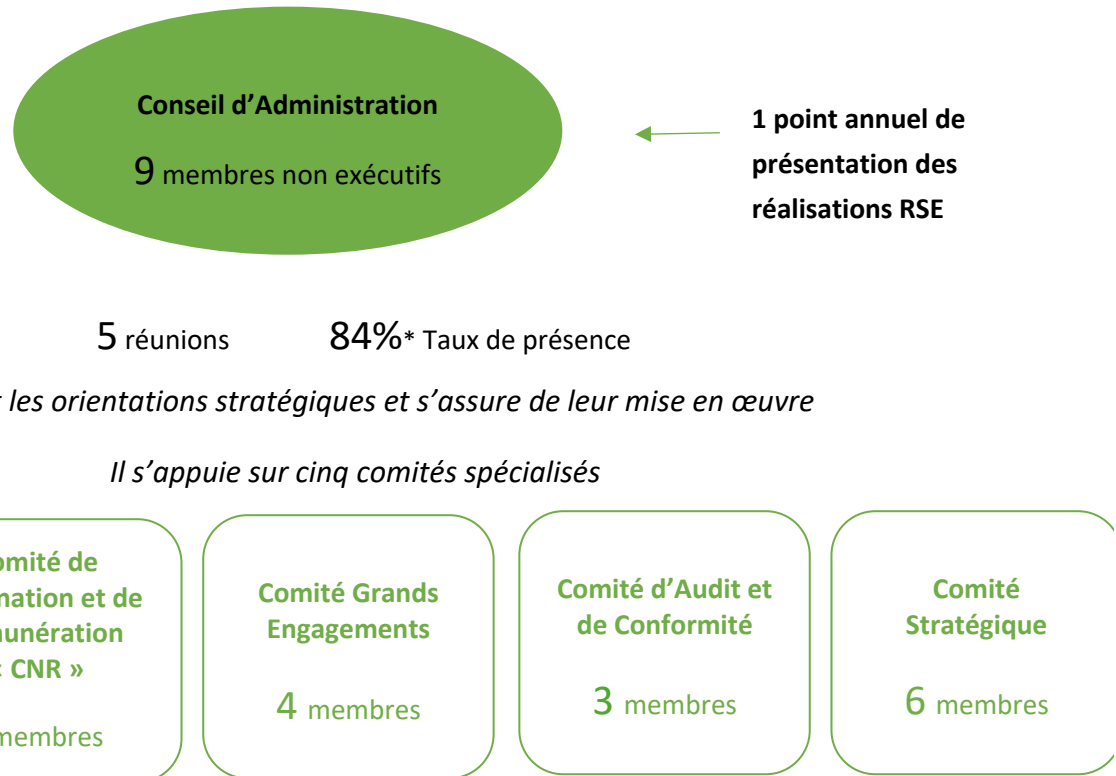
Consolider notre gouvernance

Chez CDG Capital, bonne gouvernance et maîtrise des risques vont de pair. Nous appréhendons les risques en nous basant sur un ensemble de standards et un processus aligné à la fois sur la gouvernance et la sensibilité au risque de notre Banque.

Le Conseil d'Administration et ses comités spécialisés

Au 31 décembre 2023, CDG Capital compte neuf administrateurs au sein de son Conseil d'Administration, dont trois femmes (33 %), en conformité avec les exigences de la loi 19-20 sur la SA - publiée en juillet 2021.

Cinq comités spécialisés en émanent pour un pilotage pertinent des sujets courants et projets de transformation. Le Comité des Risques et le Comité d'Audit et de Conformité sont présidés par des membres indépendants.



* calcul sur la base des 9 administrateurs au 31.12.2023

Huit des neuf administrateurs sont membres d'un ou plusieurs comités spécialisés.

Nom	Date de début de mandat	Année fin mandat (Approbation des comptes par l'Assemblée Générale)	Nombre de mandats	Taux de présence effective aux réunions du Conseil d'Administration	Membres du Comité de Nomination et de Rémunération « CNR »	Membres du Comité des Risques	Membres du Comité Grands Engagements	Membres du Comité d'Audit et de Conformité	Membres du Comité Stratégique
M. Khalid SAFIR	22/07/2022	AGO 2027	1	5 sur 5					
CDG représentée par Mme Khaoula LACHGAR	20/02/2006	AGO 2024	4	4 sur 5		✓	✓		✓
M. Hamid TAWFIKI	07/09/2010	AGO 2027	3	5 sur 5					
Mme Latifa ECHIHABI	25/09/2017	AGO 2029	2	5 sur 5	Président				✓
M. Nouaman AL AISSAMI	20/12/2013	AGO 2024	2	3 sur 5	✓				✓
M. Mohamed Amine EL FILALI	22/03/2023	AGO 2024 (nomination le 22/03/2023 et démission le 22/12/2023)	1	3 sur 3				✓	
M. Mohamed SULAIMANI	22/03/2023	AGO 2025 (nomination le 22/03/2023)	1	2 sur 3			Président		
M. Thierry SCIARD	02/12/2020	AGO 2026	2	5 sur 5		Président	✓	✓	✓
Mme Ghislane GUEDIRA	22/09/2021	AGO 2024	1	5 sur 5		✓		Président	✓
M. Mohamed EL BABSIRI	08/09/2023	AGO 2026 (nomination le 08/09/2023)	1	1 sur 2	✓		✓		Président
Mme Meriem MECHAHOURI	22/09/2021	AGO 2025 (démission le 21/03/2023)	1	0 sur 2					
M. Khalid EL HATTAB	25/09/2017	AGO 2024 (démission le 22/03/2023)	2	2 sur 2					

Administrateurs indépendants

CDG Capital compte au sein de son Conseil d'Administration deux administrateurs indépendants, Monsieur Thierry Sciard et Madame Ghislane Guedira. Ils ont été désignés conformément aux critères retenus par la législation et la réglementation applicables aux établissements de crédit :

- La loi relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;
- L'arrêté du ministre de l'Économie et des finances n° 2809-16 du 20 septembre 2016 portant homologation de la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n°5/W/16 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit ;
- Circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib n° 4/W/2014 du 30 octobre 2014 relative au contrôle interne des établissements de crédit ;
- Circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux n° 01/18 du 8 mars 2018 relative aux obligations de vigilance et de veille interne incombant aux organismes et personnes soumis au contrôle de l'Autorité marocaine du marché des capitaux ;
- Directive du Wali de Bank Al-Maghrib n° 1/W/2014 du 30 octobre 2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit.

La nomination d'un troisième administrateur indépendant au sein de notre Conseil d'Administration est en cours.

L'auto-évaluation du Conseil d'Administration

En 2021, nous avons procédé à une auto-évaluation de notre Conseil d'Administration. Cet exercice a examiné tant le fonctionnement du Conseil que des sujets économiques, environnementaux et sociaux. Les résultats de cette auto-évaluation, présentés au Conseil d'Administration le 23 mars 2022, ont fourni un diagnostic de l'existant et ont permis d'établir des recommandations d'amélioration.

Le développement durable à l'ordre du jour du Conseil d'Administration

Depuis 2020, CDG Capital inclut systématiquement un point RSE dans l'ordre du jour de ses conseils d'administration annuels. Ce point permet de présenter l'état d'avancement des projets RSE en cours à travers les différentes réalisations et indicateurs de suivi.

La rémunération des dirigeants

Les informations communiquées aux actionnaires

Les informations transmises aux actionnaires respectent les exigences de la réglementation en vigueur, incluant les dispositions de la loi sur les sociétés anonymes ainsi que la législation applicable aux établissements de crédit.

En 2023, la rémunération annuelle globale (brut) des dirigeants (COMEX) s'élève à 7 923 Kdhs.

Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien

CDG Capital s'engage à respecter l'intégrité, la loyauté et la transparence, en tant que banque responsable et tiers de confiance. Nous surveillons activement les risques liés aux conflits d'intérêts, au délit d'initié et au blanchiment d'argent, tout en adhérant à des principes éthiques et déontologiques stricts.

Notre cadre éthique et déontologique

Notre dispositif éthique et déontologique repose sur un certain nombre de politiques et de codes qui se complètent.

Le Code d'Éthique et de Déontologie définit les règles de bonne conduite et de saine gouvernance des activités et métiers, visant à guider les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions dans le respect des engagements éthiques tels que l'intégrité, l'obligation de confidentialité, la protection de l'information, les opérations personnelles sur titres.... Certains aspects, qui requièrent une attention particulière, sont érigés en code ou politique spécifiques visant à approfondir les exigences éthiques y afférentes, notamment les cadeaux, la protection de l'information, la prévention et gestion des conflits d'intérêts, la prévention de la fraude et la corruption.

Le déploiement de ces dispositifs est accompagné par des campagnes de sensibilisation qui peuvent prendre plusieurs formes :



Dispositif d'Alerte professionnelle

CDG Capital met à la disposition de ses collaborateurs un dispositif d'alerte professionnelle qui a pour objet de renforcer la démarche éthique de notre établissement ainsi que les moyens d'expression de chaque membre pour que chacun soit un acteur de la prévention des risques. Ce dispositif d'alerte professionnelle permet de signaler les éventuels manquements relatifs aux domaines suivants :

- ✓ Atteinte aux règles de concurrence, conflits d'intérêts, délits d'initiés ;
- ✓ Falsification de documents, comptes ou rapports d'audit ;
- ✓ Vol, fraude, corruption ou détournements de fonds ;
- ✓ Discrimination ou harcèlement.

La mise en œuvre de ce dispositif obéit à des règles strictes garantissant la protection de l'émetteur de l'alerte et la confidentialité des informations communiquées. Toutes représailles contre un salarié qui signale en toute bonne foi une infraction est interdite.

L'année 2023 a été marquée par le renforcement du dispositif d'alerte. En effet, ce dispositif, initialement restreint aux seuls collaborateurs internes, est désormais étendu pour inclure les partenaires externes ainsi que les filiales. Cette décision vise à renforcer la transparence et la responsabilité au sein de notre réseau d'affaires, en permettant à un plus large éventail d'acteurs de signaler toute conduite inappropriée, frauduleuse ou contraire à l'éthique.

Prévention et lutte contre la corruption et la fraude

CDG Capital dispose d'un dispositif de prévention contre la corruption et la fraude, qui a été renforcé en mars 2022 par la mise en place d'une Politique de prévention et de lutte contre la corruption et la fraude qui s'appuie sur des principes stricts conformément aux dispositions réglementaires les plus rigoureuses en la matière. Cette politique décrit les principes et règles permettant de connaître, prévenir, détecter et sanctionner tout comportement contraire au code de bonne conduite ou susceptible d'être qualifié de corruption ou de fraude. Ce dispositif prévoit une tolérance zéro contre la fraude et la corruption en vertu de laquelle il n'est toléré, au niveau de toutes les lignes métiers du Groupe, aucun acte de corruption, ni aucune manœuvre frauduleuse, de quelque type ou forme que ce soit, et en aucune circonstance.

Tout collaborateur ayant été confronté à une situation de corruption ou ayant été témoin d'une situation de fraude doit le déclarer systématiquement et sans délai à la hiérarchie et à la Conformité, qu'elle concerne un collaborateur, un client ou un partenaire. Le dispositif d'« Alerte professionnelle » peut être également utilisé dans les cas où les canaux normaux de déclaration s'avèrent non adaptés.

En 2023, deux formations relatives à la prévention de la corruption ont été planifiées, à destination des collaborateurs des lignes métiers les plus exposés au risque de corruption d'une part et aux collaborateurs responsables du contrôle de ce risque d'autre part. Par ailleurs, des sessions de sensibilisation périodiques ont été organisées pour promouvoir le respect des directives énoncées dans la politique de cadeaux du Groupe, ainsi que l'obligation de déclarer les cadeaux reçus. Enfin, une clause contractuelle concernant la prévention de la corruption est déjà incorporée systématiquement dans tous les contrats.

Au cours de l'année 2023, aucun acte de corruption, ni aucune manœuvre frauduleuse, de quelque type ou forme que ce soit, et en aucune circonstance n'a été portée à la connaissance de la conformité.

Prévention et gestion des conflits d'intérêts

Mise à jour en 2022, la Politique de Prévention et de Gestion des Conflits d'Intérêts traite des mesures organisationnelles, administratives et déontologiques mises en œuvre afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'entraver le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la Banque, et d'impliquer des risques juridiques, commerciaux ou de réputation.

Le Groupe dispose d'un cadre normatif qui traite de trois catégories de conflits d'intérêts potentiels :

- ceux pouvant survenir entre le Groupe et ses clients ;
- ceux pouvant intervenir entre les clients du Groupe ;
- ceux pouvant intervenir entre le Groupe et ses collaborateurs notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur.

L'année 2023 a été marquée par la revue de la cartographie des conflits d'intérêts du pôle investissement.

Intégrité de marché

CDG Capital précise les dispositions applicables en matière de prévention contre toutes pratiques portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, dans le cadre du dispositif éthique et déontologique, plus particulièrement dans l'Instruction Protection de l'information et le code de bonne conduite applicable aux traders. Ces pratiques incluent les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) et les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

Enfin, tout collaborateur doit exercer une vigilance permanente afin de protéger l'intégrité des marchés.

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Pour garantir que ses activités s'exercent conformément aux standards internationaux en matière de LBC-FT, CDG Capital a déployé un dispositif de vigilance et de veille interne pour la mesure, la maîtrise et la surveillance du risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Le dispositif LBC-FT s'articule autour de six piliers :

1	Une approche par les risques permettant de concentrer l'effort là où cela est nécessaire
2	Une gouvernance, une organisation et un contrôle interne permettant la surveillance du dispositif et son indépendance
3	Des processus préventifs de connaissance des clients et des transactions
4	Des processus de coopération transparente avec les autorités de tutelle
5	Des moyens humains compétents et formés
6	Des moyens informatiques proportionnés aux enjeux opérationnels

En 2023, des efforts significatifs ont été déployés pour renforcer le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ces initiatives comprennent :

- le déploiement d'un outil informatique dédié qui soutient les processus de connaissance des clients, de filtrage a priori des transactions et de suivi et surveillance des opérations ;

- la révision et la mise à jour du corpus documentaire relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, afin de garantir la conformité aux réglementations en vigueur et d'intégrer les meilleures pratiques ;

- la formalisation d'un dispositif de vigilance à l'échelle du Groupe, permettant une surveillance continue des activités des filiales, ainsi qu'une réactivité face aux menaces émergentes.

Sécurité et protection des données

CDG Capital s'assure que toute donnée à caractère personnel des clients, des collaborateurs et des parties prenantes est collectée et traitée d'une façon loyale, légitime et transparente en veillant à ne pas porter atteinte à la vie privée et aux droits des personnes concernées. Conformément aux dispositions de la loi 09-08, relative à la protection des données à caractère personnel, CDG Capital déploie un dispositif de protection des données personnelles qui repose sur :

1	2	3
• La mise en place d'une cartographie des traitements de données à caractère personnel	• La responsabilisation des entités opérationnelles qui doivent veiller au déploiement d'actions continues assurant le respect de la réglementation en vigueur, et remonter à la Conformité tout nouveau traitement ou modification survenue dans un traitement et ce, suite à la conduite de nouveaux projets ou la conception de nouveaux produits et services	Une veille continue de la Conformité qui contrôle la conformité de la Banque par rapport à la réglementation en vigueur et propose des règles de bonne conduite aux métiers et assiste les opérationnels sur les questions qui ont trait à la protection des données à caractère personnel

Conformément à la réglementation, CDG Capital a désigné un responsable de la protection de données qui est le correspondant de CDG Capital vis-à-vis de la Commission Nationale de Protection des Données à caractère Personnel.

La sélection de nos prestataires

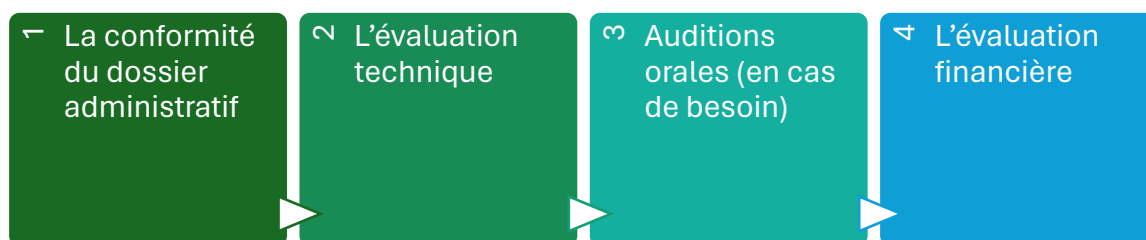
Décrit dans le règlement et la politique achats, le processus de sélection des prestataires garantit une égalité des chances d'accès à nos consultations à l'ensemble des acteurs du marché.

Ainsi, toute entreprise dûment établie a la possibilité de solliciter son référencement dans notre système d'approvisionnement et d'achats, et répondre à nos différentes catégories de consultations :



Les informations relatives aux appels d'offres, ainsi que toute réponse à des questions, prolongation de délai ou information supplémentaire, sont uniformément et simultanément communiquées à toutes les entreprises ayant retiré le cahier des charges.

Le processus de sélection se fait sur la base de :



Après la signature et validation du procès-verbal de sélection, les soumissionnaires sont notifiés par lettre des motifs de notre décision. Ils peuvent également solliciter des explications supplémentaires à tout moment pour comprendre les raisons de cette décision.

Digitalisation du processus Achats

En 2022, la mise en place d'un outil de dématérialisation des appels d'offres a permis d'améliorer l'efficacité opérationnelle du processus Achats, dans le cadre plus global de digitalisation des procédures internes de la Banque.

En 2023, a été lancée une étude pour la dématérialisation du processus de facturation. Ce dernier permettra de simplifier et fluidifier les échanges avec les prestataires en leur offrant un accès aux informations sur le statut de leurs factures, améliorer les délais de traitement et de paiement des factures, et faire face aux évolutions réglementaires. La mise en place d'une solution de dématérialisation de factures est prévue pour le 1^{er} semestre 2024.

Une posture de communication responsable

Alignée sur les standards internationaux, la Banque s'engage à communiquer de manière régulière et responsable ses performances financières et extra-financières à toutes ses parties prenantes, notamment à travers la publication de rapports d'activité et de responsabilité depuis 2020. En outre, nous œuvrons en faveur de la sensibilisation de notre écosystème aux enjeux sociétaux et environnementaux.

Notre Charte de Communication Responsable, édicte nos principes en la matière, en tant qu'employeur et acteur bancaire, vis-à-vis de nos parties prenantes internes et externes. En phase avec nos valeurs fondamentales, cette charte est portée par six principes majeurs :



Préserver la confiance de nos clients

Chez CDG Capital, la qualité de notre relation client est au cœur de nos préoccupations. Nous offrons des conseils personnalisés et guidons nos clients vers les produits et services les plus adaptés à leurs besoins, et ce de manière indépendante et sans aucun conflit d'intérêt.

L'entrée en relation

Veillant à nous engager dans des relations pérennes et responsables, l'entrée en relation avec nos clients suit un processus d'identification et de vérification rigoureux, prenant en considération les exigences réglementaires en termes de vigilance. Ce processus est reconduit et mis à jour pour les clients existants périodiquement et à chaque changement se rapportant aux éléments d'identification des clients.

En 2023, une initiative majeure a été lancée pour assainir et mettre à niveau les dossiers des clients et des contreparties. Cette opération implique une collaboration étroite entre la force commerciale, le back office et la conformité. L'objectif principal de ce chantier est d'optimiser la qualité et la fiabilité des informations contenues dans les dossiers, tout en garantissant la conformité avec les réglementations en vigueur. Cette démarche vise à renforcer la transparence, à réduire les risques et à améliorer l'efficacité opérationnelle de CDG Capital dans ses relations avec ses clients et partenaires.

Le traitement des réclamations

Chez CDG Capital, nous portons la plus grande attention au traitement des réclamations de nos clients, tout en garantissant la confidentialité totale de leurs données.

Une procédure dédiée détaille les étapes du processus et les responsabilités de chaque partie concernée, et centralise toutes les réclamations au niveau de la Direction Conformité qui veille à ce que leur traitement par les métiers soit effectué dans le respect des délais et des normes de confidentialité.

En 2023, le nombre de réclamations a significativement baissé, pour s'établir à 11 réclamations, dont deux tiers ont pu être clôturées dans les délais.

	Unité	2021	2022	2023
Nombre de réclamations	Nombre	43	28	11
Délais de prise en compte des réclamations clients	Nombre de jours	1,2	0,35	5
% de résolution des réclamations clients	%	100	100	100
Taux de clôture des réclamations dans les délais	%	37	64	64

91% de satisfaction client¹

La digitalisation des interactions

Nous avons poursuivi la dématérialisation d'une large partie des interactions avec notre clientèle, notamment pour l'émission des relevés de titres et des attestations. Cette initiative ambitionne de réduire considérablement l'usage du papier et le recours aux envois postaux pour l'échange avec nos clients. En outre, la mise en application de la nouvelle loi 43-20 sur la signature électronique nous permettra de respecter les exigences réglementaires.

Les bénéfices en termes de consommation de ressources s'accompagnent d'une fluidification des échanges, renforçant notre écoute et notre réponse aux attentes des clients.

L'accessibilité est au cœur de nos préoccupations ; nos interfaces sont régulièrement réévaluées et optimisées pour assurer l'accessibilité à tous, y compris aux personnes en situation de handicap visuel ou auditif, affirmant ainsi notre volonté d'offrir un accès équitable à l'ensemble de nos services.

En matière de sécurité, nous avons instauré des mesures d'authentification multi-facteurs pour sécuriser l'accès de nos clients à nos services digitaux. La gestion des autorisations se fait via un processus entièrement numérisé, garantissant un contrôle rigoureux de chaque demande et de son application, ainsi qu'une automatisation dans l'attribution des droits.

¹ Selon la dernière enquête de satisfaction client ayant eu lieu en 2022

Des collaborateurs au cœur de notre démarche

Notre profil humain

Au 31 décembre 2023, nous comptons 209 collaborateurs en contrat à durée indéterminée, dont plus de 96%² sont des cadres.

La répartition de notre effectif global par branche et par nature de contrat se présente comme suit :

Indicateur	2021	2022	2023
Effectif par branche d'activité : CDG Capital et filiales			
<i>CDG Capital</i>	160	166	159
<i>CDG Capital Gestion</i>	36	37	36
<i>CDG Capital Bourse</i>	16	16	14
Répartition par nature du contrat de travail			
CDI	100%	100%	100%
CDD	-	-	-
Intérimaires			
<i>CDG Capital</i>	6.8%	6%	0%
<i>CDG Capital Gestion</i>	0%	0%	0%
<i>CDG Capital Bourse</i>	31%	6%	0%

En 2023, CDG Capital a procédé à la titularisation de l'ensemble des intérimaires, confirmant ainsi son engagement à assurer une stabilité à ses collaborateurs.

Les répartitions des effectifs, hors intérimaires, par catégorie et par ancienneté sont les suivantes :

Indicateur	2021	2022	2023
Répartition par catégorie			
Directions	24%	24%	24.5%
Cadres	73%	73%	71.7%
Employés	3%	3%	3.8%
Répartition de l'effectif par ancienneté			
<i><= 10 ans</i>	68%	63%	64%
<i>11-20 ans</i>	32%	37%	36%

² Pourcentage calculé sur la base de l'effectif CDG Capital, incluant et en prenant en compte la Direction et les cadres

Les mouvements de personnel (hors intérimaires) par catégorie sont les suivants :

Indicateur	2021	2022	2023
Nombre de licenciements par catégorie	1	1	1
<i>Directions</i>	-	-	-
<i>Cadres</i>	1	1	1
<i>Employés</i>	-	-	-
Nombre de démissions par catégorie	14	15	34
<i>Directeurs</i>	5	2	7
<i>Cadres</i>	9	13	24
<i>Agents</i>	-	-	3
Nombre de mobilités par catégorie	4	1	14
Nombre de recrutements par catégorie	16	22	27
<i>Directeurs</i>	0	2	1
<i>Cadres</i>	16	20	23
<i>Agents</i>	0	0	3

Favoriser un dialogue social de qualité

Nous nous engageons à valoriser le dialogue avec nos représentants du personnel, établissant ainsi un échange constructif pour promouvoir une gouvernance solide et une stabilité sociale. CDG Capital a développé divers moyens de communication pour répondre aux attentes de ses collaborateurs et stimuler leur participation active à la vie de l'entreprise. Ceci inclut :

- des réunions entre les représentants du personnel et la Direction Générale ;
- des réunions périodiques entre les représentants du personnel et la Direction Talents et Carrières, incluant quatre Comités de Sécurité et d'Hygiène en 2022 et en 2023 et deux Comités d'Entreprise en 2023 ;
- la création d'une adresse mail pour partager les informations et actualités sociales.

Indicateur	2021	2022	2023
Nombre de représentants du personnel	5	5	5
Nombre de jours de grèves	-	-	-
Nombre et nature des litiges sociaux	1	1	-
<i>Collectifs</i>	-	-	-
<i>Individuels</i>	1	1	-

Avantages sociaux

En favorisant un dialogue social continu et de qualité, CDG Capital élargit continuellement la palette d'avantages sociaux qu'elle propose à ses collaborateurs. Ceci inclut assurances et retraites complémentaires, prêts à taux préférentiels, dons (scolarité, Aid, pèlerinage...), centres d'estivages subventionnés et autres avantages.

En 2023, la note de service régissant les avantages sociaux a été revue en alignement avec le Groupe CDG.

Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables

Notre politique de rémunération et d'évolution repose sur un principe de non-discrimination, tout en mettant l'accent sur l'égalité des genres. Cette approche oriente l'ensemble de nos actions en matière de recrutement et de gestion de carrière.

Lors de la phase des recrutements et de la définition des offres salariales, nous nous appuyons sur une grille de rémunération Groupe définie en fonction du marché.

Notre politique de rémunération comprend :

1. Une rémunération fixe définie par des grilles de salaires internes et Groupe se référant au système de classification. Ces grilles sont évolutives et tiennent compte des conditions de rémunération du marché, du secteur financier en particulier et de la grille interne du Groupe CDG ;
2. Une rémunération variable tenant compte aussi bien du niveau d'atteinte des objectifs individuels que collectifs.

Aucun schéma d'intéressement ou de participation du personnel n'est mis en place.

Outil stratégique de gestion des compétences, la mobilité interne offre à nos collaborateurs méritants des perspectives d'évolution en reconnaissance de leurs performances. Par la mobilité, nous encourageons nos salariés à développer des compétences transversales et à relever de nouveaux défis au sein des différentes filières métiers.

S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances

Notre politique de gestion du capital humain traduit clairement notre engagement en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, et ce tout au long des différents processus RH.

Principe de non-discrimination

A CDG Capital, nous interdisons toute sorte de discrimination basée sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, les croyances, le handicap, les opinions politiques, ou la nationalité, garantissant l'égalité des chances, que ce soit en termes de classification de poste, de salaire, d'avantages ou de mesures disciplinaires.

Tout harcèlement qu'il soit sexuel, moral ou d'une autre nature, fait l'objet de mesures disciplinaires.

Le projet d'une politique handicap Groupe CDG a été lancé en décembre 2023, pour un déploiement en 2024, dans le cadre de la nouvelle feuille de route RH Groupe.

Recrutement

Notre processus de recrutement, fondé sur les valeurs de transparence et d'équité, est conçu de manière à s'adapter aux spécificités de chaque poste, garantissant ainsi une adéquation optimale. Dans le but d'attirer les meilleurs profils, nous publions nos offres d'emploi via divers canaux, tant internes qu'externes, participons activement à des événements professionnels à l'échelle nationale et internationale et assurons une présence forte sur les réseaux sociaux professionnels tels que LinkedIn.

Pour soutenir notre développement, nous avons adopté une politique proactive de recrutement de jeunes diplômés. En outre, nous renforçons notre attractivité auprès des jeunes en accueillant, chaque année, des étudiants pour leurs projets de fin d'études, favorisant ainsi leur insertion professionnelle.

Une fois recrutés, nos nouveaux collaborateurs bénéficient d'un système de parrainage qui aide à faciliter leur intégration et à développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise.

Refonte du parcours candidat et des critères d'évaluation

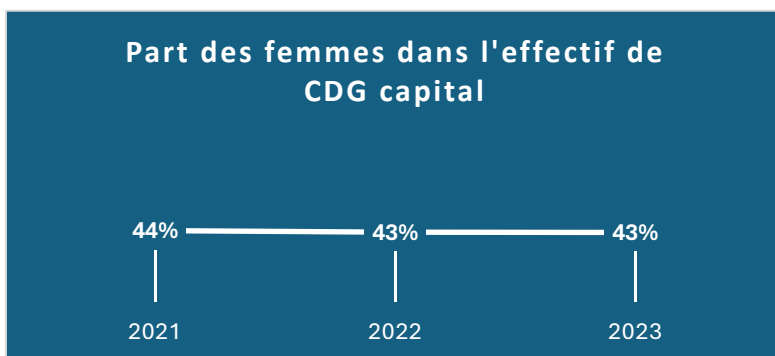
En 2023, nous avons mis en place un nouveau « Parcours candidat » et ce, pour une meilleure adéquation entre le poste à pourvoir et le profil recherché. Pour ce faire, nous avons instauré des Tests d'évaluation des connaissances, du savoir-faire et de l'agilité cognitive des candidats présélectionnés ainsi que des entretiens en mode « Jury » intégrant le métier recruteur, un métier client ou fournisseur, un expert indépendant et la Direction Talents et Carrières.

Aussi, la grille d'évaluation des candidats retenus a été revue pour intégrer des critères d'évaluation relatifs au cursus académique, à la pertinence du parcours professionnel ainsi qu'à l'adéquation des compétences détenues avec les compétences exigées par le poste.

Egalité des genres

Notre politique RH s'appuie sur le principe d'égalité professionnelle, interdisant toute forme de discrimination à l'embauche liée au genre. Ce principe s'étend également à la rémunération et à l'évolution de carrière.

En 2023, les femmes représentent environ 43% de l'effectif de CDG Capital.



Part des femmes dans les postes à responsabilité

Nos collaboratrices représentent 49% de nos cadres, et 31% de nos directeurs.

Indicateur	2021	2022	2023
Part des femmes parmi les directeurs	37%	33%	31%
Part des directrices parmi les femmes	20%	18%	17%
Part des femmes parmi les cadres	48%	48%	49%
Part des cadres parmi les femmes	79%	81%	81%
Part des femmes parmi les employés	20%	20%	17%
Part des employées parmi les femmes	1.4%	1.39%	1.45%

Charte Genre

Notre Charte Genre, adoptée en 2021, affirme notre engagement en faveur de l'égalité des genres au sein de la Banque. A travers cette charte, nous nous engageons à promouvoir la parité entre les femmes et les hommes, comme étant un levier majeur de croissance, de performance et d'innovation.

Nous œuvrons ainsi pour la promotion de l'égalité des chances à travers :

- une représentativité équilibrée autant au niveau des effectifs globaux que par direction et par groupe de rôle



- une rémunération équitable indépendamment du critère de genre



- une évolution professionnelle et progression de carrière de tous les potentiels



- la sensibilisation des managers et des collaborateurs à la diversité des genres



En 2022, le quatrième pilier de la charte s'est concrétisé par l'organisation de la deuxième édition de l'atelier de sensibilisation destiné aux directeurs et managers de CDG Capital. Cet atelier a permis de définir les stéréotypes, de comprendre comment ils se construisent, leurs impacts, et l'influence qu'ils peuvent avoir sur les choix et les jugements, et, enfin, comment les déconstruire pour favoriser une meilleure égalité professionnelle.

En complément, une capsule présentant notre politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été diffusée sur LinkedIn cette même année.

Grâce à la mise en œuvre de notre Charte Genre, CDG Capital sera désormais en mesure de :

1 Attirer et conserver les talents en veillant à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sans discrimination

2 Améliorer sa compétitivité par la diversité et l'échange d'idées entre les hommes et les femmes qui se complètent, ce qui permet de concevoir des solutions innovantes aux clients

3 Améliorer sa réputation de banque responsable et engagée en faveur de toutes ses parties prenantes internes et externes dont les collaborateurs, les clients, les partenaires, et l'actionnaire

Premier prix du trophée de l'égalité professionnelle

En 2022, CDG Capital a reçu le premier prix du Trophée de l'Égalité Professionnelle lors de sa 6ème édition. Cette distinction a été attribuée en reconnaissance des efforts continus de la Banque dans le cadre de la déclinaison de sa politique RSE, visant à garantir l'égalité des chances, la qualité de vie au travail et le mieux vivre ensemble. En effet, CDG Capital s'est engagée sincèrement et volontairement depuis plusieurs

Offrir un environnement de travail favorable à la santé et à l'équilibre

Attentive aux besoins de ses collaborateurs, CDG Capital s'efforce au quotidien de mettre en œuvre les mesures adéquates pour leur assurer un environnement professionnel sain, et créer un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement.

Médecine du travail

Un médecin du travail intervient régulièrement auprès de CDG Capital et de ses filiales, avec pour principales missions de :

- réduire les facteurs de risque au sein de l'entreprise ;
- surveiller l'état de santé de nos collaborateurs ;
- minimiser les conséquences du travail sur la santé.

Notre médecin a dispensé en 2022 une formation "Sauveteur Secouriste du Travail" (SST) au profit de plusieurs de nos collaborateurs, qui sont désormais en mesure de dispenser les gestes de premiers secours en cas d'accident.

Indicateur	2021	2022	2023
Nombre d'accidents du travail	1	0	2

Ergonomie et espace de travail

CDG Capital a développé une charte d'ergonomie axée sur l'aménagement des postes de travail, les postures appropriées, les espaces de circulation et les conditions environnementales telles que la température, le bruit, la lumière, et la qualité de l'air. Cette charte offre également des conseils aux employés pour optimiser leur espace de travail.

Un suivi régulier des niveaux de CO2, de la température, et de la luminosité est effectué pour maintenir un environnement sain.

Charte de déconnexion

Afin de préserver la santé de nos collaborateurs et d'assurer l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, nous avons adopté, en juin 2021, une charte de droit à la déconnexion. A travers cette charte, CDG Capital s'est engagée à installer une culture managériale respectueuse des temps de repos alloués à nos collaborateurs, tout en les incitant à se déconnecter en dehors des horaires de bureau.

Afin d'accompagner la mise en application de cette charte, un webinaire de sensibilisation a été organisé pour traiter des enjeux et bonnes pratiques liés à l'utilisation raisonnée et équilibrée des outils de communication numériques, à l'organisation du temps de travail, et à l'importance d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Congés

CDG Capital offre à ses collaborateurs davantage de congés payés que ceux prévus par la législation.

Congé de maternité et de paternité

Lors de la naissance de leur enfant, nos collaboratrices ont droit à un congé maternité de 16 semaines, contre 14 semaines prévues par la loi, tandis que les nouveaux papas bénéficient d'un congé paternité de 10 jours, excédant ainsi les trois jours réglementaires.

Autres congés exceptionnels

Nos collaborateurs bénéficient de droits supplémentaires concernant certains congés exceptionnels :

- Pèlerinage : 15 jours
- Déménagement : 1 jour

CDG Capital certifiée « Best Place to work »

Le programme de certification « Best Places to Work », lancé il y a plus de 20 ans par l'institut Best Companies Group USA et déployé dans plusieurs pays, a vu la participation de CDG Capital en 2022. Dans la catégorie des entreprises de 101 à 300 employés, CDG Capital s'est classée dans le top 3, obtenant un score global de 73%. Ce score reflète le niveau de satisfaction et d'engagement de ses équipes, évaluant ainsi l'impact de ses politiques RH.

Valoriser les potentialités et développer les talents

Dans un contexte concurrentiel et en constante évolution, nous portons une attention particulière à la gestion de nos talents. Valoriser le potentiel de nos collaborateurs est crucial pour répondre efficacement aux évolutions et défis du marché.

Formation

Notre politique de formation est alignée sur les orientations et la stratégie de la Banque. Elle est conçue de manière à prendre en considération les écarts de compétences individuels et collectifs, ainsi que les évolutions de nos activités et métiers que nous essayons au mieux d'anticiper. A travers notre plan de formation triennal, quatre types de formations complémentaires sont proposés à nos collaborateurs :

Formations métiers

Formations managériales et développement personnel

Formations diplômantes et certifiantes

Parcours d'excellence par filières métier

Dans le but de faire évoluer notre politique de formation, nous mettons en place une ingénierie de formation qui garantit une adéquation optimale entre les besoins et les actions de formation. Cette démarche permet l'identification des priorités du plan de formation, ainsi que des outils d'évaluation pour mesurer la qualité des formations dispensées. En complément des formations organisées par la Banque, nos cadres supérieurs ont accès à des formations de qualité, qui leur sont proposées par l'Académie Groupe CDG.

	2021	2022	2023
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation par CDG Capital	82	90	64
Part du budget de formation de CDG Capital par rapport à la masse salariale	1.7%	1.1%	1.18%
Nbre de J/H de formation (CDG Capital et ONE CDG)	498.32	585.78	500

E-Académie Groupe CDG

Dans le cadre des orientations du Schéma Directeur Formation du Groupe CDG, l'Académie CDG a lancé en avril 2022 la Plateforme E-Learning du Groupe et ce, afin de :

- ✓ disposer d'une offre de formation innovante ;
- ✓ digitaliser l'offre formation Groupe ;
- ✓ démocratiser l'accès à la formation.

Labellisée « e-Académie Groupe CDG », la plateforme est accessible à l'ensemble des collaborateurs CDG Capital et offre les fonctionnalités suivantes :

Des parcours e-learning sur étagère dans les domaines des softskills, langues et digital

Une sélection des meilleurs MOOCs d'Universités internationales en lien avec les activités du Groupe CDG

Une bibliothèque numérique de 900 000 ouvrages et 75 titres de presse alimentés au quotidien

Une plateforme de formation ludique accessible depuis le Smartphone

Un programme de tutorat, d'accompagnement et de suivi : Learner Success Center, Helpdesk et Tutorat

Des parcours de formation par ligne métiers et d'autres certifiants destinés aux collaborateurs de CDG Capital

Gestion de carrières

Notre politique de gestion de carrière repose sur une approche rigoureuse, mise en place à travers des Comités RH spécialisés, qui prend en compte la performance à long terme de nos managers, leurs ambitions et leur potentiel d'évolution interne vers des postes à haute responsabilité.

Afin de rendre notre gestion de carrière anticipative et proactive, en adéquation avec les besoins et aspirations de nos collaborateurs, nous déployons une série d'outils :

Evaluation annuelle de performance	Plan de développement des compétences	Politique de mobilité interne	Trajectoire de carrières	Bilan de compétences individuelles	Programme de mentorat
• Moment d'échange annuel entre les collaborateurs et leurs managers, pour faire le bilan des réalisations de l'année écoulée, et définir ensemble les objectifs futurs ainsi que les besoins en développement de compétences	• Ce plan est défini sur la base d'une ingénierie de formation qui identifie les besoins des collaborateurs et qui gère leurs compétences individuelles et collectives	• Cette politique permet aux collaborateurs intéressés par des postes vacants au niveau de CDG Capital, de ses filiales ou du Groupe CDG de postuler et être affectés à une position au sein d'une des entités du Groupe	• Mise en place de trajectoires de carrière claires offrant une vue sur les opportunités d'évolution en interne, par métier et par poste.	• Le Groupe CDG a initié le projet "d'élaboration d'un Référentiel des Compétences Transversales et Managériales et de mise en place d'un HR Development Center Group" qui a pour mission de répertorier les compétences, d'évaluer les potentiels et ambitions, et de formuler des plans de développement personnalisés	• Mise en relation des collaborateurs avec des mentors expérimentés et qualifiés

Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés

Mesurer et alléger notre empreinte environnementale

Diminuer notre impact environnemental participe de notre démarche RSE. Bien que l'impact de notre fonctionnement interne sur l'environnement soit limité, nous procédons à une évaluation régulière de notre empreinte carbone et prenons des mesures qui permettent sa réduction.

Bilan Carbone

Nous avons réalisé deux bilans carbone, le premier en 2018 (année de référence 2016) et le second en 2021 (année de référence 2020). Ces bilans ont permis d'évaluer les émissions générées par CDG Capital et ses filiales, CDG Capital Gestion et CDG Capital Bourse, sur le territoire national. Dans le cadre du processus de comptabilisation de ses émissions de Gaz à effet de Serre (GES), et afin de s'aligner sur les recommandations de la TCFD³ (Task Force on Climate related to Financial Disclosures), CDG Capital a tenu à intégrer tous les postes significatifs du SCOPE 1, 2 et 3 :

³ Le Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) est une organisation qui a été créée en décembre 2015 dans le but de développer un ensemble de divulgations volontaires des risques financiers liés au climat.



Les émissions globales des GES du périmètre restreint⁴ ont été évaluées, pour l'année de référence 2020, à 3,4 tCO₂e/ETP contre 4,5 tCO₂e/ETP en 2016, enregistrant ainsi une baisse de 25%.

Empreinte Carbone	BC 1 – réalisé en 2018 pour l'année de référence 2016			BC 1 – réalisé en 2021 pour l'année de référence 2020		
	Total tCO ₂	Effectif	Empreinte carbone par employé	Total tCO ₂	Effectif	Empreinte carbone par employé
Siège CDG Capital	714,08	161	4,44	548,02	158	3,47
CDG Capital Gestion	136,53	34	4,02	83,13	33	2,52
CDG Capital Bourse	106,89	17	6,29	69,99	15	4,67
Total CDG Capital	957,5	212	4,5	701,14	206	3,4

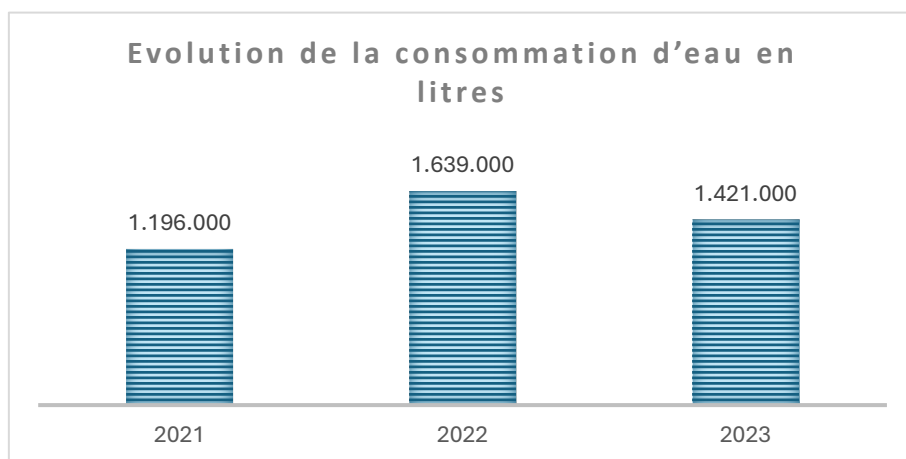
Compensation Carbone

Par le biais de la Fondation CDG, nous soutenons annuellement le programme de compensation volontaire carbone de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de

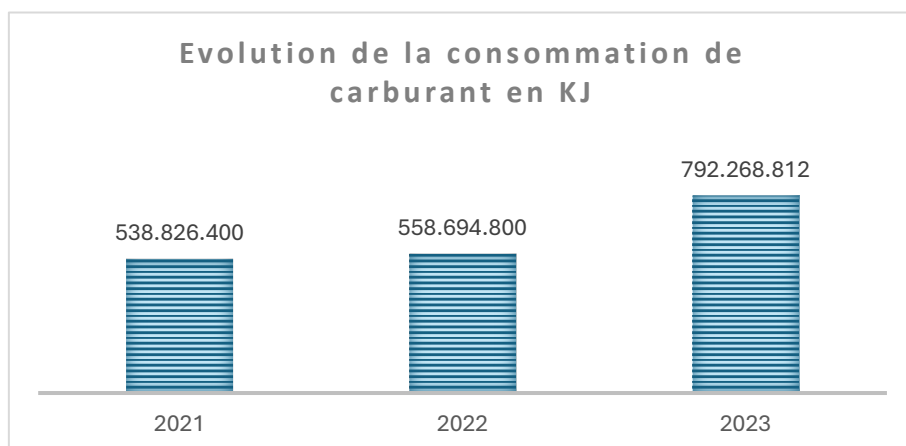
⁴ Ce périmètre comprend les Scope 1, 2, et 3 en excluant les postes liés aux immobilisations, aux achats de services et aux achats de produits (à l'exception du papier).

l'Environnement. Dans le cadre de ce programme, CDG Capital participe au financement d'un projet de plantation de palmiers et dote des écoles rurales de Kits Photovoltaïques, de chauffe-eau solaires et de LED.

Indicateurs Environnementaux

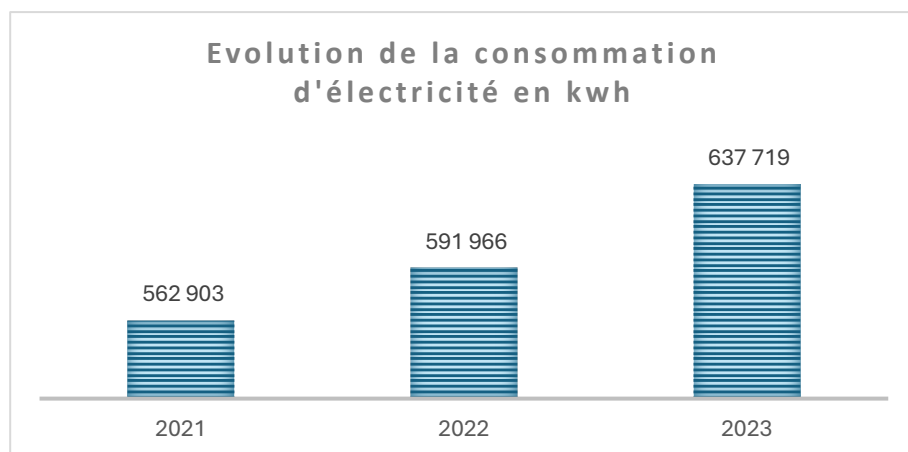
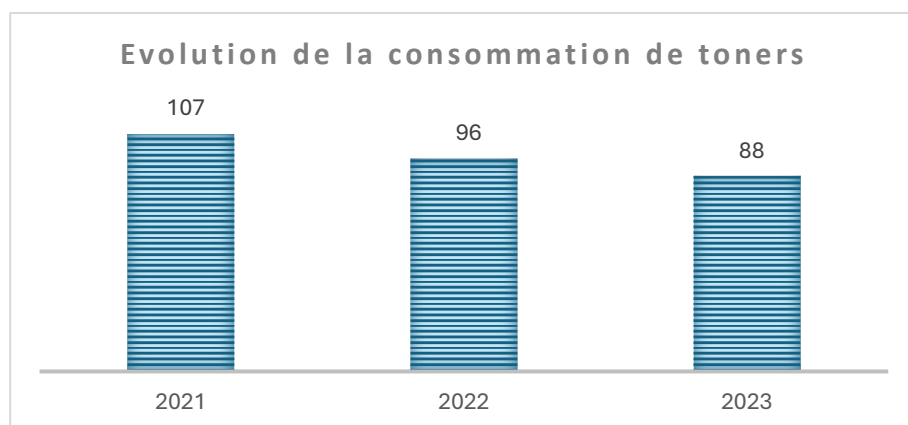
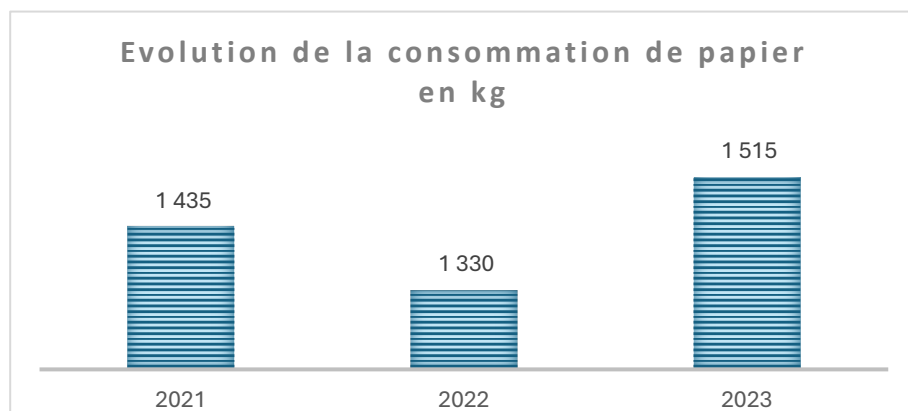


La consommation d'eau de 2023 a décru de 13% par rapport à 2022.



La consommation du carburant a connu une augmentation par rapport à l'année 2022 suite à la hausse des déplacements (Axe Rabat – Casablanca).

La consommation d'électricité a augmenté de près de 8% en 2023 par rapport à l'année 2022.



Les toners font l'objet d'un recyclage par le prestataire.

S'engager pour nos communautés locales

CDG Capital mène des actions de soutien aux communautés locales en appuyant des initiatives de développement au profit d'organisations caritatives.

Fondation CDG

CDG Capital et ses filiales soutiennent diverses associations et initiatives sociales par des dons versés annuellement à la Fondation CDG qui œuvre en faveur d'un développement social et durable.

Fondation Jadara

Depuis 2019, CDG Capital apporte son soutien à la Fondation Jadara, qui a pour mission d'accompagner des bacheliers méritants, issus de milieux défavorisés, dans leurs études supérieures jusqu'à leur intégration professionnelle.

Ateliers

Notre soutien à la Fondation Jadara s'est également matérialisé en 2022 par l'organisation d'ateliers animés par une dizaine de collaborateurs de CDG Capital, au profit d'étudiants boursiers. Ces sessions de partage d'expérience et d'expertise, ont couvert diverses thématiques telles que la gestion du temps, la recherche d'emploi, la gestion du stress et la confiance en soi. Nous projetons de réitérer cette initiative en 2024.

Bourses d'étude

En 2022, CDG Capital a consolidé son partenariat avec la Fondation Jadara via un programme d'accompagnement quinquennal, conçu en collaboration avec la Fondation CDG. Ce programme prévoit l'attribution de bourses d'études à trois jeunes étudiants sur cinq ans et leur offre un soutien spécifique en mécénat de compétences pour faciliter leur intégration professionnelle.

Tutorat

Une vingtaine de collaborateurs de CDG Capital prennent part au programme de tutorat de la Fondation Jadara, permettant à chaque étudiant boursier d'être mis en relation avec un professionnel bénévole d'entreprise, pour un minimum de deux heures de mentoring par mois, durant un an renouvelable. Cette initiative a permis aux tuteurs de CDG Capital de fournir soutien, conseil et partage d'expérience, grâce à des rencontres régulières.

Tables de correspondance AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG
I. ELEMENTS GENERAUX		
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	En début du Rapport Financier Annuel A propos de ce rapport La durabilité au cœur de notre stratégie	Méthodologie de reporting 15 engagements RSE
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	A propos de ce rapport	Méthodologie de reporting
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	A propos de ce rapport La durabilité au cœur de notre stratégie	Méthodologie de reporting 15 engagements RSE
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financière ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	A propos de ce rapport	Méthodologie de reporting
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification externe	
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)		
II. ELEMENTS SPECIFIQUES		
1. Informations environnementales		
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale

pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Un modèle de financement durable	Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés Un modèle de financement durable	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Mesurer et alléger notre empreinte environnementale
2. Informations sociales		
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :		
<i>Recrutement</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
<i>Rémunération</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables
<i>Gestion des carrières</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Valoriser les potentialités et développer les talents
<i>Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Valoriser les potentialités et développer les talents
<i>Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
<i>Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	S'engager en faveur de la diversité et de l'égalité des chances
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :		
<i>La répartition par branche d'activité</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>La répartition globale par genre</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain

<i>La répartition par ancienneté</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Asseoir notre politique de rémunération et d'évolution sur des principes équitables
Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :		
<i>Nombre de représentants du personnel</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
<i>Nombre de jours de grève par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
<i>Nombre d'accidents de travail par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Offrir un environnement de travail favorable à la santé et à l'équilibre
<i>Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre de démissions par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Notre profil humain
<i>Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice</i>	Des collaborateurs au cœur de notre démarche	Favoriser un dialogue social de qualité
3. Gouvernance		
Composition de l'organe de gouvernance		
<i>Membres exécutifs et non exécutifs</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Membres indépendants</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>La parité, et les règles suivies en la matière</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Nombre de mandats par administrateur</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
<i>Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)</i>	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance

Rémunération des administrateurs	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
Relation avec les actionnaires : Informations communiquées aux actionnaires	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Une conduite exemplaire de nos affaires	Consolider notre gouvernance
Ethique, déontologie et prévention de la corruption		
Actions engagées pour prévenir la corruption	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien
4. Informations sur les parties prenantes		
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Un modèle de financement durable Préservation de notre environnement et soutien de nos communautés	Soutenir les initiatives nationales de développement S'engager pour nos communautés locales
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Un modèle de financement durable	Soutenir les initiatives nationales de développement S'engager dans la lutte contre le changement climatique
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Un modèle de financement durable	S'engager dans la lutte contre le changement climatique Tenir compte des Critères ESG dans nos processus décisionnels
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	La durabilité au cœur de notre stratégie	Dialogue avec les parties prenantes
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	Une conduite exemplaire de nos affaires	Garantir la loyauté de nos pratiques au quotidien Préserver la confiance de nos clients
5. Autres		
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	La durabilité au cœur de notre stratégie	15 engagements RSE
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices	L'ensemble du rapport	

Tel.: 05 37 66 52 52 (LG)
Fax : 05 37 66 52 00
E-mail : cdgcapital@cdgcapital.ma
Place Moulay El Hassan, Tour Mamounia,
BP 1045, Rabat

www.cdgcapital.ma

CDG CAPITAL